

Législatives du 12 juin

VERS LE MAINTIEN DU GOUVERNEMENT DJERAD ?

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7013 - MERCREDI 9 JUIN 2021
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Coopération algéro-turc

Cap sur la transition énergétique

Page 2

TEBBOUNE DANS UN ENTRETIEN ACCORDÉ À AL JAZEERA :

LE HIRAK A SAUVÉ L'ALGÉRIE



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a accordé un entretien à la chaine qatarie Al Jazeera diffusé hier, dans lequel il a affirmé que «le hirak a sauvé l'Etat algérien de la déliquescence». Il s'agit de la deuxième interview accordée à un média étranger en moins d'une semaine.
Page 3

APRÈS HUIT ANS D'ATTENTE

Les projets AADL 2 au point mort

Page 2

FONCIER INDUSTRIEL

Des dossiers en suspens depuis quinze mois

Page 4

PÉTROLE

Le Brent à plus de 71 dollars

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

APRÈS HUIT ANS D'ATTENTE

Les projets AADL2 au point mort

Lancée pompeusement en 2013, avec un délai de réalisation ne dépassant pas les trois ans, le projet AADL2 accuse encore d'énormes retards pour la majorité des sites, provoquant l'ire des souscripteurs, otages des fausses promesses et d'une gestion catastrophique du dossier du logement.

Huit ans après, plusieurs sites des projets AADL à Alger sont soit à l'arrêt soit les travaux tournent au ralenti, poussant les personnes inscrites au programme à s'organiser dans des comités et des associations pour pouvoir suivre les travaux sur leurs sites et exercer une pression sur les responsables de l'AADL pour davantage de rigueur dans le suivi des chantiers qui accusent un retard énorme.

Des sit-in sont même régulièrement organisés devant le siège de la direction générale de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), à Alger, où les protestataires affichent leur ras-le-bol et leur mécontentement eu égard à la gestion chaotique de ce dossier sensible.

Et pour cause, ils craignent un nouveau scénario AADL1, où les souscripteurs ont parfois dû patienter près d'une quinzaine d'années avant de se voir attribuer leurs logements.

Les souscripteurs pointent du doigt également la qualité «médiocre» des travaux réalisés à l'intérieur de leurs futurs appartements. Les sociétés chargées de l'exécution des projets, étrangères en grande partie, n'utilisent que des matériaux de construction bas de gamme, selon plusieurs témoignages recueillis par le Jeune Indépendant.

«La finition des appartements laisse à désirer. Les murs, la faïence, la peinture, la dalle de sol, tout est à refaire dans ces appartements», déplore Salim, 35 ans, contrôleur de gestion dans une entreprise



nationale, souscripteur affecté au site 3000 logements de Sidi Abdallah. Il s' interroge sur le rôle de l'AADL qui tolère ce genre de dépassement.

Pour ce jeune papa, la défaillance dans la gestion des projets AADL est flagrante et les procédures ne sont pas respectées. Il signale que, selon le règlement, l'affectation n'est délivrée que lorsque les travaux atteignent 70%, mais cette clause n'est pas respectée. En effet, à titre d'exemple, une année et demie après l'attribution des affectations, les travaux dans le site Q29 sont loin d'atteindre ce taux.

«A l'approche de chaque échéance électorale, les promesses d'une remise prochaine des clés fusent et les instructions aux entreprises d'accélérer la cadence des travaux se multiplient, mais sur le terrain, rien n'est fait», constate Salim, faisant allusion aux déclarations du nouveau directeur général de l'AADL, Fayçal Zitouni.

C'est lors d'une visite d'inspection à la nouvelle ville de Sidi Abdellah (Alger) avant-hier pour s'enquérir du taux d'avancement des travaux dans les sites 18 (2000 logts) et 19 (3000 logts), même si c'est la majorité des sites qui accusent d'énormes retards, que M. Zitouni a instruit les responsables des entreprises d'«accélérer le rythme des travaux dans les deux sites pour éviter tout retard dans l'exécution du programme de l'AADL visant la distribution d'un maximum de logements les tout prochains jours».

Le premier responsable de l'AADL a notamment insisté sur l'impératif de «raccorder les logements parachevés aux réseaux de gaz, d'électricité et VRD», signalant l'importance de «se débarrasser des déchets de construction au niveau des sites 18 et 19, tout en veillant à la coordination avec les services de Sonelgaz de la nouvelle ville et les chefs de projets AADL».

Afin de remédier aux retards accusés dans les travaux, il a également demandé à «travailler par alternance pour venir à bout de la réalisation d'ici à la fin du mois courant, et permettre aux représentants des souscripteurs de contrôler les logements et de signaler toutes les défaillances constatées à l'intérieur et à l'extérieur des logements».

Mohamed Mecelti

COOPÉRATION ALGÉRO-TURC

Cap sur la transition énergétique

LA CONSOLIDATION de la coopération algéro-turque en vue de la promotion et de l'appui aux opportunités de formation dans le domaine de la transition énergétique et des énergies renouvelable a été soulignée hier à Alger, selon un communiqué du ministère la Formation et de l'Enseignement professionnels.

Le communiqué du ministère fait état d'une audience accordée par la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Hoyem Benfriha, en compagnie du ministre de la Transition énergétique et des Énergies renouvelables Chems Eddine Chitour, à l'ambassadrice de Turquie à Alger, Mme Mahinur Ozdemir Goktas au Coordinateur de l'Agence turque de coopération et de coordination (TIKA), Alparslan Cevik, Cette audience avait, pour objectifs, de «consolider la coopération, examiner les voies et moyens de promotion et d'appui aux opportunités de formation en matière de transition énergétique et des énergies renouvelables et d'améliorer le niveau des formateurs et d'élaborer les programmes de formation, selon les critères internationaux et exigences du marché d'emploi en la matière».

Dans ce contexte, Mme Benfriha a affirmé que le secteur de la Formation professionnelle «ambitionne de développer des stratégies d'avenir, en coordination avec le secteur de la transition énergétique et des énergies renouvelables, en vue de la prise en charge de la formation de la ressource humaine dans les différentes spécialités en lien avec ce domaine», faisant état de la création d'un institut spécialisé en énergies renouvelables.

De son côté, M. Chitour a affirmé que «son département ministériel adopte une stratégie importante et prioritaire pour le Gouvernement, laquelle vise à promouvoir et diversifier le développement économique durable et à relancer l'économie nationale hors hydrocarbures, et ce en se dirigeant vers l'exploitation et le développement de l'efficacité énergétique, ce qui nécessite une coordination entre tous les secteurs concernés».

Il a, à ce titre, affirmé que la coopération avec l'agence TIKA en la matière est «fructueuse et importante» pour les deux secteurs. Pour sa part, l'ambassadrice turque a exprimé «sa disposition à accompagner cette stratégie à travers l'intensification de la coopération et du partenariat en vue de développer les domaines de la formation et de l'enseignement professionnels, avec l'apport de l'agence TIKA». De son côté, le coordinateur de l'agence a affirmé son «soutien» au secteur de la formation professionnelle, notamment en matière d'amélioration du niveau des formateurs, à travers «l'organisation de plusieurs sessions de formation en Algérie et en Turquie et le renforcement du secteur par des experts turcs dans le domaine de la transition énergétique et des établissements de formation par des moyens pédagogiques et programmes de formation nécessaires».

M. B.

ANNABA

Feu vert pour la vaccination générale

LA CAMPAGNE de vaccination contre la pandémie de la Covid-19 a été généralisée hier aux personnes ayant dépassé les 50 ans, et particulièrement aux malades chroniques, a appris le Jeune Indépendant auprès de la direction de la santé et de la population de la wilaya d'Annaba.

Six points de vaccination contre la Covid-19 ont été ouverts au niveau de la salle omnisports Benfradj-Slimane pour accueillir les personnes désirant se faire vacciner sans rendez-vous. Ainsi, les inscriptions pour la vaccination sur la plate-forme numérique sont annulées, ouvrant directement sur le choix personnel de se faire vacciner. La catégorie des personnes ciblées par la vaccination reçoit son vaccin après avoir subi des examens médicaux sur place. Cette accélération de la vaccination intervient, selon la direction de la santé et de la population d'Annaba, suite aux nouvelles orientations du ministère de tutelle pour donner un nouveau coup de starter à la campagne de vaccination qui peine à décoller massivement. Désormais, la vaccination anti-Covid-19 ne se fait plus uniquement dans les centres hospitaliers mais un peu partout, suivant les agglomérations. Sur place, au niveau des six points de vaccination, des chapiteaux montés devant la salle omnisports Benfradj-Slimane, tout y est : matériel de réfrigération pour la conservation des doses de vaccin, équipement nécessaire pour les examens médicaux, hygiène et bon accueil du personnel médical. Selon les estimations de la direction de la santé d'Annaba, chaque point de vaccination installé pourrait vacciner 100 personnes par jour, portant un total de 600 vaccinations par jour. Hier, au niveau des six points de vaccination, ce n'était pas la grande ruée mais les citoyens, hommes et femmes, arrivaient d'un peu partout pour se faire vacciner car la panique de la Covid-19 n'existe presque plus à la Coquette. Parmi les personnes vaccinées hier, on comptait surtout des personnes portant des projets de voyage ayant besoin d'un passeport anti-Covid-19. Il convient de signaler que la phase de vaccination du personnel de la santé et du corps sécuritaire est close. La wilaya d'Annaba a reçu jusqu'à ce jour 8 000 doses de vaccin et, selon la direction de la santé et de la population, un autre lot plus important est attendu dans les jours à venir.

Nabil Chaoui

TEBBOUNE DANS UN ENTRETIEN ACCORDÉ À AL JAZEERA :

LE HIRAK A SAUVÉ L'ALGÉRIE

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a accordé un entretien à la chaine qatarie Al Jazeera diffusé hier, dans lequel il a affirmé que «le hirak a sauvé l'Etat algérien de la déliquescence». Il s'agit de la deuxième interview accordée à un média étranger en moins d'une semaine.



«L'Algérie était sous la main mise de la issaba qui a volé et transféré à l'étranger des centaines de milliards de dollars». Cette dernière «voulait exploiter la maladie de l'ancien président pour s'accaparer le pouvoir pour cinq autres années», a rappelé le Président Tebboune.

Évoquant la corruption, il a précisé que «son ampleur est si importante que nous continuons à ce jour à découvrir ses ramifications apparentes et occultes», ajoutant que «le monopole de l'importation était entre les mains d'une cinquantaine de personnes, qui avaient un pouvoir absolu pour décider qui pouvait investir en Algérie».

Le chef de l'Etat a souligné, dans ce sens, que la justice algérienne «a saisi et récupéré au profit du Trésor public tous les biens connus de la +issaba+», ajoutant que «l'Algérie oeuvre de concert avec les pays amis en Europe et à travers le monde à la découverte des avoirs détournés, et partant à les récupérer».

Au volet politique, M. Tebboune a indiqué que «l'Algérie s'est débarrassée irrémédiablement de l'islam idéologique» et que «le courant islamiste actif en Algérie est différent des courants islamistes dans d'autres pays».

Il a estimé, par ailleurs, que «grâce à son pacifisme, le Hirak authentique est sorti victorieux sous la protection des services de sécurité et de l'armée» faisant remarquer cependant que «les parties derrière les récentes marches étaient inconnues et ces manifestations ne sont plus unifiées en termes de revendications ou de slogans». «Cinquante wilayas algériennes n'enregistrent aucune marche ces derniers temps», a-t-il fait savoir. «La relation entre la Présidence et l'Armée est une relation somme toute naturelle», a soutenu M. Tebboune affirmant que «l'armée algérienne est une institution constitutionnelle qui sacralise la Constitution de l'Etat».

LA POSITION CONSTANTE DE L'ALGÉRIE ENVERS LA PALESTINE RÉAFFIRMÉE

Concernant la question palestinienne, le Président Tebboune a soutenu que la position de l'Algérie est constante, imprescriptible et immuable. Rappelant l'accord conclu dans le cadre de la Ligue arabe sur la base du principe de la terre contre la paix qui prévoit l'établissement de l'Etat de Palestine comme préalable à la paix, il a souligné qu'»il n'y a hélas aujourd'hui ni paix ni terre», d'où les interrogations sur l'utilité de la normalisation.

«L'Algérie porte le flambeau de la Palestine, du Sahara occidental et des peuples opprimés». C'est pour cette raison qu'ils veulent faire taire sa voix, mais «ça n'arrivera pas», a-t-il assuré.

«L'Algérie jouit de stabilité grâce à la force de son Armée» et «celui qui a dit que l'Algérie tombera après la Syrie s'est trompé», a-t-il poursuivi.

Concernant les relations avec le Maroc voisin, le Président Tebboune a déclaré: «nous n'avons pas de problème avec le Maroc, c'est le Maroc qui a un problème avec nous».

La question du Sahara occidental est depuis quatre (4) décennies entre les mains de la commission onusienne de décolonisation. Les Nations Unies considèrent le Sahara occidental comme une colonie. «Nous entretenions par le passé de bonnes relations avec le Maroc et les frontières étaient ouvertes malgré le dossier du Sahara occidental», a-t-il fait savoir, réaffirmant la position constante de l'Algérie à l'égard du Sahara occidental. «Nous n'acceptons pas le fait accompli quelles que soient les circonstances», a-t-il soutenu.

Concernant la crise libyenne, le président de la République a rappelé que l'Algérie a refusé que Tripoli «tombe aux mains des mercenaires», ajoutant qu'»elle était prête à intervenir d'une façon ou d'une autre pour empêcher sa chute».

«Quand nous avons dit que Tripoli était une ligne rouge, nous l'avons fait sciemment et les concernés ont saisi le message», a-t-il affirmé, rappelant la position de l'Algérie qui a appelé, à la Conférence de Berlin, à la tenue d'élections générales en Libye sous l'égide des Nations Unies.

«Les frères Libyens ont demandé à ce que la réconciliation libyenne se fasse en Algérie, et c'est ce qu'a confirmé le chef du gouvernement d'union nationale en Libye lors de sa dernière visite en Algérie», a rappelé M. Tebboune .

Soulignant que l'instabilité de la Libye a eu des répercussions sur la situation au Mali et au Sahel, le Président Tebboune a fait état de «caravanes chargées d'armes lourdes et légères repérées par satellites en direction de la région du Sahel sans être interceptées».

«De tels actes avaient pour objectif de cerner l'Algérie pour faciliter son infiltration et c'est pourquoi nous œuvrons à renforcer davantage notre armée», a ajouté M. Tebboune qui précise que les dernières manœuvres militaires visaient à «assurer l'état prêt des troupes en cas d'urgence».

S'agissant des relations avec la France, le Président Tebboune a évoqué l'existence en France de trois lobbies, expliquant que «le premier est celui des anciens colons qui ont quitté l'Algérie après l'indépendance et transmis leur rancœur à leur descendance, le deuxième est le prolongement de l'Armée secrète française et le troisième, comprend des Algériens qui ont choisi de soutenir la France». Pour ce qui est de l'Éditorial du journal «Le Monde» sur l'Algérie, le Président Tebboune a déclaré que l'Algérie dont parle ce journal «n'est pas l'Algérie que nous connaissons».

Nassim Mecheri

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

Vers le maintien du gouvernement Djerad ?

QUI VA GAGNER ces élections législatives? Quel sera la couleur ou les couleurs de ce gouvernement qui émergera du nouveau Parlement? Autant de questions qui taraudent les milieux politiques et médiatiques depuis quelques semaines. Des interrogations nourries par le peu d'éclairage sur les tendances lourdes de l'électorat national, sur les énigmatiques motivations de la jeunesse et les fragiles rapports de force actuels entre les différentes forces politiques et sociales.

En fait, ce qui sûr chez de nombreux observateurs, c'est que la configuration de la prochaine Assemblée populaire nationale sera inédite, colorée, voire éclatée en plusieurs mouvances et chapelles. Fini les temps ou on savait que le FLN sortira avec une majorité absolue ou relative, et qu'il devrait souvent composer pour le partage de la rente avec le RND et le MSP. Le reste se contente des petits quotas, des faire-valoir, juste pour la galerie. Cette tradition était enracinée depuis la fin théorique du parti unique. Or, il semble bien que cette fois-ci, les choses seront complètement différentes. Avec la division des partis islamistes, en trois ou quatre entités, le recul apparent des partis-appareils traditionnellement dominants, c'est la résurgence des indépendants qui sera la donnée principale de l'après 12 juin.

Bien que personne parmi les analystes n'en donnent réellement le poids et l'influence, ces indépendants seront certainement des interlocuteurs incontournables dans une quelconque négociation ou pourparlers dans la constitution d'un cabinet ou d'un exécutif. Or, eux-mêmes sont divisés, démunis, sans portée nationale et par conséquent ces indépendants fouleront l'hémicycle en individuel. Leur éventuelle union politique est une chimère, et elle ne sera possible que dans une année ou plus.

L'exemple des dernières mandatures est une parfaite illustration, quand on a vu des indépendants mettre plusieurs mois pour former dans la douleur un groupe parlementaire, élire un vice-président du bureau de l'APN ou choisir un président d'une commission permanente.

De plus, à en croire les indicateurs, le chef de l'Etat aura d'énormes difficultés pour désigner un chef de gouvernement ou un Premier ministre sur la base des résultats du scrutin. Dans une configuration pareille, avec un parlement hétéroclite, mouvant, éclaté en plusieurs morceaux, sans possibilité d'arracher un consensus rapide et urgent, Tebboune va sans doute se rabattre sur son Premier ministre fétiche, Abdelaziz Djerad. ce dernier a toutes les chances de continuer encore pour quelques mois sa mission pour plusieurs raisons. Le nouveau Parlement mettre des mois pour finaliser son bureau, choisir son président, ses adjoints, voter son règlement intérieur et mettre en place des commissions et désigner leurs assesseurs. Un processus complexe, connu par sa lenteur et ses complications en raison des ambitions démesurées de quelques députés et des calculs des appareils politiques. Il est bien évident que Djerad aura une «deuxième vie», lui qui profitera de cette situation inédite, pour désigner une bonne vingtaine de ministres, frais et prêts pour la besogne, présenter son programme à l'APN pour une motion de soutien, comme le stipule la Constitution et préparer enfin les prochaines élections communales et de wilayas, annoncées pour septembre prochain.

Il est clair que le gouvernement Djerad 2 new-look, ne lâchera pas les grandes pointures, ceux qui occupent les départements ministériels dits de souveraineté.

C'est d'ailleurs, cette hantise qui met à mal certains partis politiques, notamment les islamistes. Depuis quelques jours, Makri, comme Bengrina ou Djaballah et Ghouini évoquent l'hypothèse d'un gouvernement d'union nationale. «Main tendue» ou «majorité présidentielle», les termes en vogue durant cette fin de campagne illustrent bien cette peur de «perdre des dividendes» législatives de certains mouvements politiques.

Mohamed Kouini



UNIVERSITÉ SAÂD-DAHLEB DE BLIDA

L'Etat financera 750 projets de recherche

L'ETAT financera 750 projets de recherche les cinq prochaines années, à compter de l'année en cours 2021, avec un budget estimé à 5 millions de dinars pour chaque recherche, et des allocations mensuelles seront versées aux chercheurs en contrepartie de leurs efforts, et ce dans le but de répondre concrètement aux besoins de la société algérienne et au développement de l'économie nationale. Cette nouvelle a été révélée par la directrice générale de l'Agence thématique pour la recherche en sciences et technologies, Linda Bouterkrabt, en marge d'une importante réunion qui a réuni récemment des partenaires socioéconomiques et des chercheurs de l'université Saâd-Dahleb de Blida.
«Le but de cette rencontre est de réunir des chercheurs et des partenaires économiques et sociaux dans le cadre de projets de recherche nationaux mis en œuvre dans tous les secteurs depuis 2015. L'Etat a défini trois axes prioritaires pour le lancement de projets de recherche, à savoir la sécurité énergétique, la sécurité alimentaire et la santé citoyenne», a expliqué la directrice générale. Cette dernière a aussi souligné que la nouvelle tendance de l'Etat à miser sur l'économie de la connaissance exige que les projets de recherche répondent à des besoins tangibles. «Nous voulons éviter les projets de recherche académique que nous mettons au tiroir et dont nous ne bénéficions pas. Nous voulons des projets de recherche qui répondent aux besoins tangibles de la société algérienne et du pays. Nous voulons mettre en contact des chercheurs avec des partenaires économiques pour voir ce dont ces derniers ont besoin pour que la recherche achevée réponde à leurs envies. Nous avons dans notre programme 750 projets de recherche, 150 pour chaque année, avec un budget de 5 millions de dinars pour chaque projet, tout en impliquant six chercheurs, qui recevront des primes mensuelles pour les motiver, dont trois partenaires économiques et trois universitaires», a-t-elle indiqué. Afin de lancer ces projets de recherche, l'Agence thématique de recherche en sciences et technologies, en coordination avec l'Agence thématique de recherche en sciences de la santé, a organisé une caravane de sensibilisation pour une approche directe entre partenaires économiques et chercheurs, et ce en organisant des rencontres à l'Université d'Alger (Bab Ezzouar), puis à l'Université de Boumerdès pour les sciences et enfin à l'Université de Blida 1. Des rencontres similaires seront aussi organisées dans un futur proche à Oran, Sétif, Biskra et Ouargla. Pour sa part, le directeur de l'université de Blida 1, Mohamed Benzina, a déclaré que «cette réunion s'inscrit dans le cadre de la préparation du lancement de projets de recherche dans le domaine de la santé, de l'énergie et de la nutrition, en sus d'autres projets de recherche qui seront lancés bientôt».

T. Bouhamidi

FONCIER INDUSTRIEL

Des dossiers en suspens depuis quinze mois

L'incompréhension est totale parmi les acteurs économiques. Ils ne comprennent pas pourquoi ils ne peuvent pas déposer de dossier d'investissement depuis plus de quinze mois.



Le blocage du foncier industriel dure, en effet, depuis des mois. Il y a urgence aujourd'hui, selon le président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), lequel demande de débloquer le traitement des demandes des dossiers d'investissement.
Alors qu'il y a volonté de créer des richesses, le traitement des demandes des dossiers d'investissement est bloqué. Mohamed Sami Agli, président de la CAPC, tire la sonnette d'alarme sur le blocage du foncier industriel, paralysé depuis plus de quinze mois.
Lors de son passage hier sur les ondes de la Chaîne 3, il a fait part de l'incompréhension des acteurs économiques. «C'est l'incompréhension totale parmi les acteurs économiques. Ils ne comprennent pas pourquoi ils ne peuvent pas déposer de dossier d'investissement depuis plus de quinze mois.
Peu importe son appellation : Calpiref, Agence nationale ou autres, il faut reprendre l'étude des dossiers d'investissement au niveau des wilayas», a-t-il indiqué, évoquant la volonté et une prise de conscience de changer les choses. «On comprend cette volonté de changer les choses mais l'attente est incompréhensive», a-t-il souligné. Pour le président de la CAPC, il y a urgence. C'est pourquoi il demande de débloquer le traitement des demandes d'investissement, signalant le paradoxe entre la volonté de créer des richesses et la réalité du terrain, qui est caractérisée, notamment, par l'absence de la réglementation accompagnant la volonté affichée par les autorités du pays.
Concernant l'assainissement du foncier industriel, tout en saluant la décision de récupérer le foncier industriel non exploité décidé par les pouvoirs publics, M. Agli juge nécessaire d'élargir l'action de récupération du foncier industriel, propriété des entreprises publiques.
«Je pense que la grande partie de la propriété des zones industrielles est pour les entreprises publiques. Il faudrait faire une évaluation et une récupération du foncier industriel, propriété du public, qui n'est pas exploité, d'autant qu'on parle de zones industrielles entières», a-t-il précisé.
Par ailleurs, l'invité de la rédaction de la Chaîne 3 est revenu sur les attentes de la sphère économique des prochains législateurs. Pour M. Agli, les attentes sont énormes du côté des chefs d'entreprises, notamment au cours de cette étape «cruciale du renouveau économique de l'Algérie». «Nous attendons une réglementation claire qui rende l'investissement attractif et non répulsif.
Une réglementation qui permette réellement de créer de la richesse pour les Algériens mais aussi qui soit ouverte aux étrangers», a-t-il indiqué, signalant le rôle «crucial» du législateur qui va mettre en place des textes de loi en fonction de la réalité que vivent les acteurs économiques mais aussi en fonction de la réalité qu'impose la mondialisation de l'économie. L'urgence est aussi, estime-t-il, d'apporter des solutions à la crise économique accentuée par la crise sanitaire.

Lilia Aït Akli

CERTIFICATION ELECTRONIQUE

L'AGCE et l'ANCE obtiennent les sceaux «Web Trust»

L'AUTORITÉ gouvernementale de certification électronique (AGCE) a obtenu les sceaux de certification de conformité aux référentiels Web Trust for CA, Web Trust BR SSL et Web Trust for Code Signing, pour son compte et pour le compte de l'Autorité nationale de certification électronique (ANCE), indique mardi un communiqué commun de ces deux établissements (AGCE et ANCE).
«Mars 2021, date mémorable dans l'histoire de la certification électronique en Algérie: L'Autorité gouvernementale de certification électronique (AGCE) obtient les sceaux de certification de conformité aux référentiels Web Trust for CA, Webtrust BR SSL et Web Trust for Code Signing, pour son compte et pour le compte de l'Autorité nationale de certification électronique (ANCE)», note la même source, précisant que le programme WebTrust «permet de fournir une assurance sur une combinaison de principes et de critères».
Cet audit est renouvelé annuellement afin de «maintenir la reconnaissance internationale», a-t-on indiqué, ajoutant que «cette réalisation est l'aboutissement de la mise en place des Autorités nationale et gouvernementale de certification électronique dont le processus a été entamé en décembre 2018, finalisé en novembre 2020 et couronné par les sceaux Web Trust en mai 2021, attestant de la conformité des services de l'AGCE aux référentiels et aux normes internationales en la matière».
«Décembre 2018 - mai 2021, un délai des plus courts pour réussir cet exploit en dépit de toutes les difficultés, notamment celles liées au Covid-19 et ce, grâce au professionnalisme, à la détermination et à l'opiniâtreté des équipes de l'Autorité gouvernementale de certification électronique», relève le communiqué.
«L'Audit Web Trust a été un important investissement en ressources matérielles, financières et humaines. Un message fort envoyé aux clients de l'AGCE sur ses valeurs, ses objectifs et son engagement à fournir des services à la pointe de la technologie. Une démarche initiée depuis le lancement du projet par l'AGCE en sa qualité de coordonnateur du schéma national de certification électronique, faisant ainsi de l'AGCE l'instaurateur et le principal acteur du climat de confiance numérique essentiel à la mise en œuvre des projets de numérisation et de transformation digitale visant l'instauration de l'économie numérique en Algérie», rappelle la même source.
L'AGCE «est un fournisseur de confiance aux entités de la branche gouvernementale au sens de l'article 2 de la loi 15-04, à travers ses services dont l'émission, la gestion et la validation des certificats électroniques d'authentification, de chiffrement et de signature électronique, la plateforme de collaboration documentaire et de signature électronique et la création et la vérification à distance de signature électronique à valeur légale». Il s'agit aussi de «l'horodatage électronique qualifié, la sécurisation des documents par cachet électronique et la sécurisation des sites internet et des réseaux internes gouvernementaux».
L'AGCE s'inscrit «dans une stratégie d'édification de la confiance dans les transactions électroniques par la généralisation des services de signature et de certification électroniques au sein des intervenants de la branche gouvernementale», poursuit le communiqué.
En effet, «grâce à son expertise et à ses équipes pluridisciplinaires constituées de jeunes diplômés algériens, L'AGCE permet de sécuriser les communications en ligne, de gérer des milliers d'identités numériques vérifiées et d'automatiser les processus d'authentification et de chiffrement.
Ses infrastructures PKI de pointe et ses solutions d'identités numériques répondent aux normes internationales et lui confèrent la faculté de suivre et de contrôler l'activité de certification électronique des tiers de confiance ainsi que la fourniture des services de certification électronique au profit des intervenants de la branche gouvernementale», conclut la même source.

M. B.

GESTION DU SERVICE PUBLIC DES EAUX

Les instructions de Mihoubi

Le ministre des Ressources en eau, Mustapha Mihoubi, a donné des instructions fermes quant à l'impérative gestion rigoureuse du service publique des eaux, soulignant la nécessité de «bien» préparer la saison estivale, notamment en période de stress hydrique que connait le pays, dû au manque de précipitations ces dernières années, a indiqué hier mardi un communiqué du ministère.



Ces instructions ont été données lors d'une réunion tenue, lundi, au siège du ministère des Ressources en eau, laquelle s'est déroulée sous la présidence de M. Mihoubi et en présence des cadres centraux du ministère, des Directeurs généraux et directeurs des régions relevant des deux établissements, à savoir l'Algérienne des eaux (ADE) et l'Office national de l'assainissement (ONA), ainsi que d'un nombre de responsables locaux, précise le communiqué.

La réunion a été consacrée à la présentation d'un bilan des activités des établissements relevant du secteur et concernés par le service public des eaux, d'autant que le ministre a écouté des exposés présentés par le Directeur général de l'ADE, le Directeur général de l'ONA et les Directeurs généraux des établissements chargés de la gestion du service public des eaux et de l'assainissement (Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR), Société de l'eau et de l'assainissement de Constantine (SEACO) et Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL)), précise le ministère.

Lors de cette réunion, ont été abordés le suivi de l'état de la concrétisation du programme urgent relatif à la réalisation de puits pour l'alimentation des wilayas connaissant un déficit en matière d'eaux de surface, ainsi que l'essentiel des résultats contenus dans l'enquête sociale lancée par le ministère des Ressources en eau et relative au service public des eaux.

Après la présentation des acquis réalisés durant les 5 premiers mois en 2021, le ministre a donné, selon le communiqué, «des instructions fermes quant à l'impérative gestion rigoureuse de cette période, notamment à la lumière de la pénurie d'eau que traverse le pays, en raison du manque de précipitations durant les dernières années entraînant un recul considérable de nos réserves en eau».

Le ministre a également mis l'accent sur «la nécessité de bien préparer la saison estivale, de tout mettre en œuvre pour assurer un service public à la hauteur des aspirations des citoyens, et d'éviter toute manifestation négative dans l'opération de la distribution de cette ressource vitale, en distribuant à tous les citoyens de manière équitable et sans exception, afin de mettre nos concitoyens dans les meilleures conditions possibles en ce qui concerne le service public de l'eau, insistant à la fois sur l'aspect économique dans la gestion de cette ressource».

Pour ce qui est de l'enquête sociale lancée par le ministère des Ressources en eau et relative au service public de l'eau, M. Mihoubi a donné des directives concernant la nécessité de comparer les résultats de cette enquête avec les données les plus importantes fournies par les entreprises chargées de la gestion du service public de l'eau , sur lesquelles porte cette enquête sociale, dans le but de développer et d'améliorer le service public de l'eau, lit-on dans le communiqué.

S. O. Brahim

LUTTE CONTRE LE STRESS HYDRIQUE

Des experts plaident pour une stratégie adaptée

DES EXPERTS ont appelé, mardi à Alger, les pouvoirs publics à élaborer une stratégie adaptée pour faire face au stress hydrique qui touche le pays ces dernières années. Une nouvelle stratégie s'impose pour pallier à cette rareté des ressources hydriques accentuée par les changements climatiques, ont souligné ces experts lors d'une journée d'étude sur la problématique du stress hydrique en Algérie, organisée par le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE).

A cet effet, le professeur Ahmed Kettab, consultant international, propose l'organisation d'assises de l'eau en associant les institutions publiques, les experts et la société, en vue d'enrichir le projet de la charte de l'eau lancé par le ministère des Ressources en eau et proposer, sur la base de cette charte, «une nouvelle loi-programme sur cinq ans avec des objectifs bien définis et un budget conséquent».

Le programme qu'il propose devrait porter notamment sur le renforcement des infrastructures existantes (barrages, stations de dessalement) pour optimiser la collecte et la préservation des ressources hydriques.

Cet expert considère, par ailleurs, que la révision de la tarification de l'eau serait «un moyen efficace» pour optimiser et même augmenter les réserves du pays en cette ressources précieuse. «Il faut une révision de la grille tarifaire dans le respect des standards internationaux, en tenant compte du pouvoir d'achat des couches défavorisées et des classes moyennes», a-t-il suggéré.

Plus explicite, le professeur Kettab propose «un tarif solidarité eau» en accordant gratuitement neuf (9) mètres cubes par trimestre à chaque citoyen, «un tarif social» de 21 mètres cubes par trimestre à un prix très raisonnable et enfin un «tarif confort» pour les consommateurs qui utilisent un volume supérieur à 50 mètres cubes. «Le secteur industriel, tout comme le secteur agricole, qui sont des secteurs économiques, payeront le prix réel de l'eau», a-t-il recommandé, ajoutant que des subventions et des aides devraient être proposées pour les entreprises qui utilisent des systèmes d'économie d'eau.

«Cette tarification tendrait à économiser la ressource et assurer l'équilibre budgétaire des entreprises de distribution d'eau», a-t-il conclu. Abondant dans le même sens,

Nora Frioua, directrice d'études auprès du ministère des Ressources en Eau, a insisté sur la nécessité de sensibiliser les citoyens, les entreprises et les agriculteurs sur l'urgence d'une politique pour la rationalisation de l'utilisation de l'eau.

Pour ce faire, Mme Frioua suggère la mise en place d'un plan de communication pour changer le comportement et les pratiques des consommateurs. Dans ce contexte, elle a rappelé les projets de la charte de l'eau proposé par son secteur et qui associe tous les acteurs concernés (ministère, institutions, associations) avec pour objectifs de préserver cette ressource, lutter contre toutes formes de pollution et développer l'économie circulaire notamment à travers la réutilisation des eaux épurées.

L'Algérie connaît depuis plusieurs années, et notamment depuis 2020, un stress hydrique qui a poussé les pouvoirs publics à lancer un programme d'urgence pour la prise en charge des wilayas les plus touchées par la pénurie d'eau. L'enveloppe financière prévue pour la période 2020-2024 est évaluée à 390 milliards (mds) de dinars dont 218 mds de DA sur le court terme. Selon les dernières statistiques du secteur, la production d'eau potable en Algérie avoisine 3,6 milliards de mètre cubes par an, soit 50% en eau souterraine, 34% en eau superficielle et 16% en eau de dessalement.

S. O. B.



ASSURANCES

La CAAR a réalisé un résultat net de 1,144 milliard de dinars en 2020

LA COMPAGNIE Algérienne d'Assurance et de Réassurance (CAAR) a réalisé un résultat net et comptable de 1,144 milliard de dinars en 2020, soit 44% de croissance comparativement à l'exercice 2019, et ce malgré la pandémie qui a affecté l'économie nationale, a annoncé hier à Alger son P-dg, Zohir Laiche.

«Malgré la pandémie qui a affecté l'économie nationale en 2020 dans tous ses aspects, la CAAR a pu maintenir ses grands agrégats à des niveaux appréciables pour dégager un résultat net comptable est de 1,144 milliard de dinars, soit 44% de croissance comparativement à l'exercice 2019 ou il avait atteint les 793 millions DA», a précisé M. Laiche lors de la cérémonie de célébration du 58eme anniversaire de la création de la CAAR, organisée à l'hôtel El Aurassi.

Affirmant que la valeur ajoutée (marge d'assurance) a connu elle, une progression de 7% par rapport à 2019, le premier responsable de la CAAR a ajouté que les règlements de sinistres en faveur des clients ont atteint près de 8 milliards DA en 2020.

Quant aux recettes (chiffre d'affaires) ont atteint près de 15 milliards DA, en légère baisse de 3%, alors que la baisse globale du marché algérien des assurances était de l'ordre de 5% durant l'année dernière, a fait savoir également M. Laiche.

S'agissant des effectifs de la compagnie, ils sont au nombre de 1949 employés en légère progression de 1%, et ce malgré une conjoncture considérée comme «défavorable», a-t-il encore relevé.

Le réseau de la CAAR s'est enrichi, quant à lui, de 11 nouvelles agences, portant ainsi le nombre total des agences à 292. «A l'ère de crise pandémique sans précèdent, conjuguée à un besoin de digitalisation accru, la CAAR s'y est préparée pour relever les défis nouveaux avec sérénité. Ces nouveaux challenges, aussi bien économiques, sociaux que technologiques appellent une refonte globale de notre vision et un ajustement idoine de notre comportement managérial», a souligné M. Laiche lors de cette cérémonie.

Le P-dg de la CAAR a assuré, en outre, que «la compagnie a modernisé ses moyens et ses instruments de distribution à travers une plus grande information de ses systèmes de gestion en installant, notamment des terminaux de paiements électroniques dans tous les points de vente», et ce, pour s'adapter à «l'évolution et pour mieux servir le client».

H. B.

MILA

Visite guidée de la 7ème brigade blindée de Téléghma au profit de la presse

Une visite guidée de la 7ème brigade blindée chahid Messaoud Benhadj de Téléghma au Sud de Mila, été organisée avant-hier, au profit des représentants des médias publics et privés.

L'objectif de la manifestation est de présenter à la presse, et à toutes les franges de la société à travers elle, l'une des plus importantes institutions militaires relevant de la 5ème région militaire (RM) et ses diverses unités de formation et d'instruction pour préparer le soldat au combat afin qu'il soit prêt à intervenir le cas échéant dans le cadre de ses missions, a indiqué dans son allocution le commandant de cette brigade, le général Mahmoud Dridi.



Le même officier supérieur a déclaré que cette initiative s'inscrit dans le cadre de « la politique de communication de l'institution militaire pour présenter ses différentes structures et établir des passerelles interactives avec le peuple en vue de renforcer la relation armée-nation ».

« La presse est un moyen de faire connaître la 7ème brigade blindée, le quotidien de ses éléments, le suivi sanitaire et moral qui leur est assuré par le Haut-commandement de l'armée nationale populaire, ses moyens humains et matériels et ses armes qui permettent d'être opérationnels et efficaces lors des interventions dans le cadre des missions constitutionnelles de l'institution militaire au service du peuple et du pays », a-t-il ajouté.

Le programme de la visite a donné lieu à la projection d'un documentaire sur le quotidien des soldats au sein de la 7ème brigade blindée en plus de la visite de ses bataillons, dont le bataillon 752 pour prendre connaissance de sa principale arme qui est le char T-90 S et son simulateur d'entrainement en salle.

Des explications ont été données au niveau du bataillon 757 sur le système de simulation des batailles en salle, dans le cadre de la préparation des soldats en vue d'élever leur compétence opératoire, préserver la longévité des engins et économiser les munitions à la faveur des programmes d'instruction virtuels.

Les éléments du bataillon 756 d'artillerie anti-aérienne ont présenté, de leur côté, des exhibitions de Kuk Sool, révélateurs du niveau de préparation au combat des éléments de la 7ème brigade blindée au même titre que les autres bataillons, et leur maîtrise des nouvelles technologies.

CONSTANTINE

Le changement escompté, opéré à partir de l'échéance prochaine

LES JOURNAUX paraissant dans l'Est du pays ont relevé dans leur livraison de avant-hier, que partis politiques et candidats indépendants ont relevé dans leurs meetings et activités de proximités organisées en prévision des prochaines législatives, que le « changement escompté sera opéré à partir de l'échéance du 12 juin courant ».

Dans ce contexte, le quotidien public d'expression arabe, « An-nasr » a relayé la déclaration du président du parti Sawt Echaâb, Lamine Osmani, lors du rassemblement tenu dimanche à Khenchela, affirmant que la prochaine échéance sera un « moyen d'opérer le changement souhaité » par les Algériens.

M.Osmani a ajouté, rapporte « An-nasr », que le rendez-vous électoral de samedi prochain constitue « une opportunité historique pour les Algériens de s'exprimer et consacrer la rupture avec le passé par le choix de candidats aptes à les représenter dans la future Assemblée populaire nationale ». La même publication a également relayé la déclaration du secrétaire général du Mouvement Ennahda, Yazid Benaicha, lors d'un meeting animé à Jijel, estimant que « les prochaines élections constituent une étape de la réforme politique en Algérie ». De son côté, le quotidien d'expression arabe « Ayn El Djazair », édité à Constantine, a cité dans un article paru en page 4, des passages du discours électoral du secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli, lors du rassemblement populaire tenu à Skikda, affirmant que « le temps est venu d'opérer le changement pacifique qui ne peut se concrétiser qu'à travers les élections ». Ce journal s'est également interrogé, dans un article paru en page 3, sous le titre : « La prochaine Assemblée nationale sera-t-elle une opportunité pour les islamistes? ». « Le Quotidien de Constantine », a relayé en page 3 la déclaration du président du parti Jil Jadid, Sofiane Djilali, soulignant que la prochaine Assemblée populaire nationale sera une « mosaïque politique », dans le sens où la prochaine APN englobera « plusieurs courants politiques ».

Le même responsable politique, invité à l'émission « Forum » a souligné, ajoute encore « Le Quotidien de Constantine », que la prochaine Chambre basse du Parlement sera « une mosaïque politique composée de nombreux courants, et aucun parti politique n'y aura la majorité ».

A noter que la plupart des journaux édités dans l'Est du pays continuent de relayer l'essentiel des meetings et activités de proximité de la campagne électorale qui prendra fin demain, mardi, avant le silence électoral.

BAADJI À BECHAR

Plaidoyer pour un programme spécial de développement du Sud

LE SECRÉTAIRE général du parti du Front de libération nationale (FLN), Abou El-Fadhel Baadji, a plaidé, avant-hier, à Bechar, pour un programme spécial de développement économique des régions du Sud du pays.

« Si notre parti obtient la majorité aux législatives du 12 juin, nous ferons le nécessaire pour que le gouvernement élabore et concrétise un programme spécial de développement économique des régions du Sud pays, qui accusent des retards dans plusieurs secteurs », a-t-il déclaré lors d'un meeting populaire organisé à la salle de la cinémathèque nationale.

Le Sud du pays dispose d'importants atouts et potentialités pouvant être mis à profit pour la concrétisation de ce programme spécial de développement économique et qui doit toucher l'ensemble des secteurs d'activités, notamment le tourisme, l'agriculture et l'important potentiel minier de la région, a-t-il estimé. Cela entraînera, poursuit-il, la création d'emplois et de richesses et l'amélioration de la vie des habitants, notamment en zones frontalières. Il a plaidé, en outre, pour la simplification des conditions d'investissement pour que les opérateurs économiques privés et publics contribuent efficacement à l'essor de l'économie nationale « que nous voulons forte et moderne ».

Le SG du FLN a soutenu aussi que les législatives sont un moyen important pour « l'édification d'un Etat fort avec des institutions crédibles, pouvant prendre en charge réellement les préoccupations des citoyens et renforcer l'Etat de droit ».M.Baadji a exhorté les électeurs de la région à se rendre « massivement » aux urnes.

Sur un autre registre, le FLN a salué les positions de l'Etat dans ses soutiens aux causes des peuples palestinien et sahraoui, prouvant ainsi que « l'Algérie reste constante dans ses positions de soutien aux causes justes dans le monde », a souligné, M.Baadji.

LÉGISLATIVES À TINDOUF

Départ du premier bureau itinérant de la wilaya

LA CARAVANE du premier bureau itinérant de la wilaya de Tindouf a pris le départ avant-hier, vers la région de Chenachène (600 km du chef-lieu de wilaya) pour permettre aux populations de cette zone éparse d'accomplir leur devoir électoral, dans le cadre des législatives de samedi prochain, a-t-on constaté.

Concerné par l'avancement réglementaire des opérations de vote de 72 heures, le premier bureau itinérant de la wilaya de Tindouf compte sur ses listes un électorat de 1.822 inscrits, a fait savoir la délégation de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

La caravane, qui a pris son départ devant le siège de la délégation de l'ANIE, est composée de huit véhicules Tout-terrain et dotée de l'ensemble des moyens matériels, y compris les moyens de prévention et de lutte contre la pandémie de coronavirus, en présence de l'encadrement humain nécessaire, a-t-on souligné.

Les autres bureaux itinérants, trois dans la commune de Tindouf et six dans celle d'Oum-Laâssel, s'ébranleront mardi vers d'autres zones enclavées et éparses de ces deux collectivités, a ajouté la source.

Au total, 26 centres électoraux (22 dans la commune de Tindouf et 4 dans celle d'Oum-Laâssel), coiffant 198 bureaux de vote, dont dix itinérants, ont été prévus pour permettre à un électorat de plus de 100.600 inscrits d'accomplir leur devoir civique dans le cadre des élections législatives, d'après les données de l'ANIE.

Quarante-et-une listes de candidatures (20 partisanes et 21 indépendantes) sont en lice pour briguer les trois sièges prévus pour la wilaya de Tindouf à la future Assemblée populaire nationale

BENBAÏBECHE À AIN TÉMOUCHENT

El Fadjr El Jadid adopte un programme pour recenser des projets et cerner les lacunes

LE PROGRAMME du parti El Fadjr El Jadid vise à « recenser les projets et cerner les lacunes » enregistrées en vue de les soumettre à la prochaine APN « si ses candidats sont élus » lors du scrutin du 12 juin, a indiqué, avant-hier, à Ain Témouchent, le président de cette formation politique, Tahar Benbaïbeche.

Animant un meeting électoral au centre culturel de la commune d'Oulhaça, M. Benbaïbeche a affirmé que les grandes lignes du programme électoral de sa formation politique portent sur un état des lieux des différents projets et des carences enregistrées au niveau des circonscriptions électorales.

« Cet état des lieux sera présenté à la prochaine Assemblée populaire nationale par nos candidats dans le cas où ils obtiennent les voix des électeurs. Nos futurs députés doivent défendre devant le gouvernement les préoccupations et doléances des citoyens et assurer leur suivi jusqu'à leur résolution », a-t-il déclaré.

M.Benbaïbeche a également mis l'accent sur la « responsabilité historique de la jeunesse appelé à concrétiser le changement par une forte participation au scrutin de samedi prochain », précisant que les jeunes sont présents dans toutes les listes de candidats proposées par son parti dans 53 wilayas du pays ainsi que dans ses quatre listes à l'étranger.

Le président du parti El Fadjr El Jadid a qualifié les prochaines élections législatives de « décisives » qui permettront d' « élire un parlement crédible et inspiré de la volonté populaire », appelant à aller « s'exprimer de manière civilisée et démocratique ».

A L'OCCASION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE L'ARTISTE

Les premières cartes numériques d'artistes distribuées

Les premières cartes numériques d'artistes ont été distribuées ce 8 juin lors des célébrations de la Journée nationale de l'artiste, comme indiqué par le président du Conseil national des Arts et des Lettres (Cnal), instance consultative qui a pour mission principale l'attribution de la carte professionnelle aux artistes.

Mohamed Sari avait précisé, dans un entretien accordé à l'APS, que "les préparatifs techniques étaient au point" et que les "premiers spécimens" de cette nouvelle carte allaient être distribués le 8 juin prochain, à l'occasion de la Journée nationale de l'artiste.

Inscrites dans l'élan de "numérisation du secteur de la culture", récemment entrepris par le ministère de la Culture et des Arts, ces nouvelles cartes, contiennent, au-delà des renseignements sur l'état civil, "toutes les informations qui concernent la carrière de l'artiste".

Dans un autre volet qui concerne la gestion de la carrière des artistes, le premier responsable du Conseil, a rappelé qu'un "travail sur un avant- projet sur la loi de l'artiste est actuellement en cours" en vue d'être présenté au gouvernement, une fois soumis à l'appréciation des artistes.

Rappelant les étapes qui précédent l'aboutissement d'un projet de loi, Mohamed Sari a précisé qu'il y a eu une première ébauche que la commission du Cnal a débattue pour en sortir avec une deuxième soumise, elle, à l'appréciation des artistes, avant de la soumettre à la tutelle pour approbation par le gouvernement et, enfin, son adoption par les parlementaires. Néanmoins, avait-il précisé, cet avant -projet connaît un "léger ralentissement", en raison de la crise sanitaire que traverse le monde.

Le premier responsable du conseil a ensuite précisé que le décret exécutif portant sur l'autre volet du statut de l'artiste, qui traite du contrat et des relations de travail en milieu artistique, "vient d'être publié dans le dernier Journal officiel".

Rappelant les modalités d'acquisition de la carte d'artiste définies dans le Journal officiel, paru le 12 octobre dernier, M. Sari a conclu en abordant la problématique de la place à donner aux techniciens et aux administrateurs artistiques, précisant que "tous les métiers inhérents à la création artistique, les techniciens et les administrateurs notamment, sont en cours de discussion pour être intégrés dans le statut de l'artiste".

Ce texte prend en charge les préoccupations des artistes et comédiens en matière de relations de travail, en leur assurant une protection équitable à travers notamment l'obligation de soumettre toute relation de travail à la conclusion préalable de contrats de travail écrits à durée indéterminée ou à durée déterminée.

Selon les termes de ce texte réglementaire, l'artiste aura, également, le droit à une carte professionnelle, le libre exercice du travail artistique, le droit à une rémunération équitable et le droit à un contrat d'assurance complémentaire couvrant les risques exceptionnels.

Par ailleurs, cette loi définit les catégories d'artistes, en faisant une distinction entre les artistes permanents, intermittents et occasionnels. Créé en 2011 par décret exécutif, le Cnal est placé sous tutelle du ministère de la Culture et des Arts.

Il est composé de treize membres dont des personnalités du monde des arts et des lettres. De 2015 à 2019, un total de 10690 cartes professionnelles, a été distribué aux artistes, selon un bilan établi en juin 2019 par le Cnal qui avait également élargi, la même année, la nomenclature des métiers, incluant entre autre, les lecteurs sonores, les tatoueurs et les scénographes numériques.

UN AVANT-PROJET DE RÉVISION DU STATUT EST EN ÉTUDE

Les véritables missions du CNL bientôt connues

LA MINISTRE de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a fait savoir, lundi à Alger, qu'un avant-projet de révision du statut du Centre national du livre (CNL) était actuellement au niveau du Gouvernement.

S'exprimant en marge des Journées nationales autour du livre, organisées à la Bibliothèque nationale d'Algérie (BNA) en collaboration avec le CNL, Mme Bendouda a indiqué que le statut de ce centre fondé en 2009 "ne lui a pas conféré les prérogatives et les moyens adéquats pour s'acquitter de ses véritables missions".

"Un nouveau texte est actuellement à l'étude au niveau du Gouvernement", en vue de donner au Centre "un statut adéquat", afin qu'il soit un établissement plus solide et avec des missions plus importantes et plus élargies", a-t-elle indiqué avant de relever que "certaines missions du ministère ont été octroyées à ce centre, dans le cadre de ce nouveau texte".

Pour sa part, le directeur du CNL, Djamel Yahiaoui, a indiqué que la révision de ce statut "a débuté cette année", d'autant plus que plusieurs séances ont été organisées au niveau du ministère et d'autres au niveau de la Fonction publique, en sus d'autres séances programmées actuellement au niveau du Secrétariat général du Gouvernement, en vue d'approuver le nouveau texte.

Nommé à la tête de ce centre en 2017, M. Yahiaoui a fait savoir que ce nouveau texte conféra "un rôle très important" au CNL, en ce qui concerne notamment " la promotion du livre", faisant état, dans ce cadre, de l'existence de mesures relatives au soutien des diffuseurs, des auteurs , des traducteurs et des bibliothécaires.

Le nouveau texte touchera également "l'organigramme du centre", à travers "la reconsidération des postes budgétaires existants" en proposant un directeur général, trois directions et un secrétariat général, ce qui "lui permettra d'exercer ses missions", a indiqué le directeur. M. Yahiaoui a en outre précisé que le Statut du centre "n'a pas pris en compte les particularités de cet établissement" ni "ses tâches spécifiques", ajoutant que les "sept" tâches précédentes étaient "vagues", lesquelles passeront au titre du nouveau texte à "vingt" tâches.

Le même intervenant a aussi évoqué "le problème du siège social", auparavant à l'ancienne BNA de Telemly (Alger), et dont l'activité a été perturbée par "les coupures de l'électricité pendant plus de deux ans", ajoutant que le nouveau siège se trouve "actuellement dans les deux communes du 1er mai et de Hussein Dey".

Et de rappeler que le centre "a traversé des circonstances difficiles depuis sa création et tenté récemment de refaire surface à travers la Foire nationale du livre (11-20 mars), en "organisant des activités" et en "apportant un soutien" à l'Organisation nationale des éditeurs de livres (ONEL) qui a supervisé l'organisation de cette foire.

Créé en 2009 en vertu d'un décret présidentiel, le CNL qui est un établissement public relevant du ministère de la Culture, a pour objectif de promouvoir et développer le livre par une intervention en matière de créativité, d'édition et de distribution.

Les Journées nationales du livre de deux jours sont marquées par la participation de nombreux créateurs et acteurs du marché du livre, publics et privés.

ELLE OCCUPE ACTUELLEMENT LE POSTE D'AMBASSADRICE DE SON PAYS AU CAMBODGE

Eva Nguyen Binh nouvelle présidente de l'Institut français

PRESQUE une année depuis le départ en août dernier de l'ancien directeur exécutif Pierre Buhler, l'Institut Français se dotera dès le 1er juillet prochain d'un nouveau chef. Nommée par décret début juin, l'actuelle ambassadrice de France au Cambodge et également ambassadrice thématique en charge de l'action culturelle de la France, Eva Nguyen Binh (51 ans), prendra ses fonctions à la tête du conseil d'administration de l'établissement public français . L'intérim avait été assuré jusque-là par l'actuel directeur général Erol Ok.

Diplômée de l'Institut d'études politiques de Strasbourg et de la Walsh School of Foreign Service de l'université de Georgetown (Washington, États-Unis), Eva Nugyen Binh a fait carrière dans la diplomatie. Après un passage par le ministère des Affaires étrangères à Paris (1994) et par les ambassades de France en Inde et au Portugal, cette diplomate a ensuite passé plusieurs années en Asie, d'où elle est originaire.

Elle y a été conseillère de coopération et d'action culturelle à l'ambassade de France à Hanoï et directrice de l'Institut français au Vietnam de 2013 à 2017 et était, depuis avril 2017, la représentante de la diplomatie française au Cambodge.

L'Institut français est un établissement public relevant des ministères des Affaires étrangères et de la Culture de ce pays, dont la mission est d'assurer la promotion à l'étranger de la langue et la culture française, en dialogue avec les cultures locales. Tous les domaines artistiques sont concernés : cinéma, arts visuels, métiers d'art, design, mode, jeux vidéo…Implanté dans le monde entier depuis 1907, le réseau culturel français est constitué de 98 instituts français et plus de 850 Alliances françaises.

En Algérie, l'Institut a des représentations au niveau de six villes, Alger, Oran, Constantine, Tlemcen, Annaba et Tizi-Ouzou. La plus importante représentation de l'établissement dans un pays arabe est au Maroc avec 11 instituts répartis à travers le territoire du royaume suivi du Liban où sont implantées 9 structures. L'institut compte aussi une demi-dizaine d'établissements en Palestine occupée, et trois sur le territoire du voisin de l'Est, la Tunisie. L'Allemagne est le pays européen où il y a le plus de bâtisses accueillant l'établissement avec 18 unités.

L'Institut français participe et lance chaque année plus de 150 programmes culturels dans le monde entier, avec comme ambition la circulation des œuvres, des artistes et des idées.

R. C.

L'INSTITUT FRANÇAIS DE TUNISIE

Une rencontre sur le thème « Islam et liberté » organisée à Tunis

L'Institut français de Tunisie organise, dans son auditorium, une conférence sur le thème Islam et Liberté, avec trois écrivains : Kahina Bahloul, Yadh Ben Achour, Hamadi Redissi, avait annoncé un communiqué de l'IFT.

Première femme imam en France, Kahina Bahloul est née d'un père kabyle, issu d'une famille croyante, et d'une mère juive catholique. Son livre Mon islam, ma liberté, revendique, sur la base de sources classiques, la légitimité pour une femme d'être imam, de diriger les prières et d'enseigner, elle fonde en 2019 la mosquée Fatima, d'inspiration soufie, ouverte aux femmes voilées ou non, mais aussi aux non-musulmans. À l'image de la reine berbère résistante dont elle a hérité le prénom et le caractère, Kahina Bahloul est aujourd'hui présente sur tous les fronts pour évoquer la possibilité d'un islam moderne et libéral.

Ydh Ben Achour, juriste tunisien, a publié en mars dernier un ouvrage intitulé L'Islam et la démocratie. Il envisage dans ce livre le « défi démocratique » qu'ont aujourd'hui à relever les sociétés musulmanes. Un défi d'autant plus crucial à ses yeux qu'il est un fervent défenseur de l'universalité démocratique. Il se montre très critique à l'égard des faux-semblants de la prétendue « démocratie islamique » et en appelle contre elle à la longue tradition de l'islam libéral, dont il fait remonter les racines aux penseurs classiques de l'islam, Averroès en tête.

Quant au politologue tunisien Hamadi Redissi, il a publié L'invention des modernités en islam, où il explique que l'islam découvre la modernité occidentale au XIXe siècle et veut être pleinement de son temps, c'est-à-dire moderne. Mais une civilisation puissante, forte d'une tradition qui avait durant des siècles tout préformé, du quotidien des gens à la vie de l'esprit, ne peut céder sans négocier. Aussi, prend-elle le soin de dissocier la modernité de sa matrice occidentale. C'est la condition pour que l'insertion dans la modernité ne soit pas perçue comme un renoncement. C'est ainsi que l'islam invente une modernité, à sa mesure. Il l'a conçue à la carte, guidé en cela par une intuition forte : se préserver dans son être.

ÉTATS-UNIS

Un nouveau médicament contre Alzheimer autorisé

Le régulateur américain du médicament vient d'approuver un nouveau médicament contre la maladie d'Alzheimer, 6e cause de décès aux États-Unis.

Ce n'était plus arrivé depuis dix-huit ans. Un nouveau médicament contre la maladie d'Alzheimer vient d'être approuvé par le régulateur américain. « Cette autorisation est significative par de nombreux aspects », a déclaré l'agence américaine des médicaments (FDA) dans un communiqué. Nommé Aduhelm et produit par l'entreprise pharmaceutique Biogen, il s'agit du « premier traitement approuvé contre la maladie d'Alzheimer depuis 2003 », a souligné la FDA.

Surtout, c'est le premier dirigé contre le mécanisme de la maladie même, « la présence de plaques bêta-amyloïdes dans le cerveau », a-t-elle ajouté. « Nous nous réjouissons de cette décision historique », a réagi l'organisation américaine Alzheimer Association.« C'est le premier médicament approuvé par la FDA qui ralentit le déclin dû à la maladie », a déclaré dans un communiqué son président, Harry Johns.

En novembre, un comité d'expert s'était pourtant prononcé contre une autorisation de ce traitement, jugeant qu'il n'avait pas suffisamment fait preuve de son efficacité. Un avis non contraignant mais dont il est rare que la FDA s'affranchisse. Le comité avait étudié les données de deux études : un grand essai clinique avait conclu que le médicament des laboratoires Biogen était efficace, tandis qu'un autre avait donné des résultats négatifs.

Mais « la FDA a déterminé qu'il existe des



preuves substantielles que l'Aduhelm réduise les plaques bêta-amyloïdes dans le cerveau et que la réduction de ces plaques soit raisonnablement susceptible d'entraîner d'importants bénéfices pour les patients », a-t-elle déclaré. L'Agence a ainsi « conclu que les bénéfices (...) surpassent les risques » de la prise de ce médicament, a-t-elle ajouté. La FDA a par ailleurs utilisé une procédure accélérée qui ne confère au produit qu'une autorisation conditionnelle - une possibilité qui n'avait pas été étudiée par le comité.

« La FDA demande à Biogen de conduire des essais cliniques post-autorisation pour vérifier les bénéfiques cliniques du médicament », a ainsi précisé le régulateur américain. « Si le médicament ne fonctionne pas comme prévu, nous pourrons prendre des mesures pour le retirer du marché. » Près de 6 millions d'Américains vivent avec Alzheimer, qui constitue la sixième cause de décès aux Etats-Unis. La maladie vole peu à peu la mémoire aux patients atteints, qui lors des dernières phases de la maladie ne peuvent plus effectuer les tâches quotidiennes ou tenir de conversations.

« Le besoin de traitement est urgent », a martelé la FDA. « Je pense que nous avons clairement entendu de la part des patients qu'ils sont prêts à accepter une certaine incertitude pour avoir accès à un médicament qui pourrait produire des effets significatifs », a argumenté lors d'un point presse Peter Stein, responsable au sein de l'Agence. Le coût du produit reviendra à environ 56 000 dollars par an pour un Américain de poids moyen, a annoncé l'entreprise lundi, et son remboursement dépendra de la couverture santé à laquelle chaque patient a souscrit.

DES EXPERTS TEMPÈRENT L'ENTHOUSIASME

Le médicament utilise une molécule, baptisée aducanumab. Il s'agit d'anticorps monoclonaux qui visent à dissoudre les agrégats de cette protéine, la bêta-amyloïde, qui s'accumule et crée des plaques dans les tissus cérébraux des patients atteints d'Alzheimer. Cette cible est l'une des principales pistes explorées par la recherche contre cette pathologie dégénérative. Mais les études sur des traitements ont subi ces dernières années revers sur revers, et aucun remède permettant une guérison n'existe à ce jour. C'est pourquoi ce médicament, administré toutes les quatre semaines par intraveineuse, a été vu comme une lueur d'espoir.

Mais conformément au grand débat qui agite la communauté scientifique autour de ce traitement, certains experts ont lundi tempéré l'enthousiasme. « Si je suis heureux que l'aducanumab ait reçu une autorisation, nous devons être clair sur le fait qu'au mieux, ce médicament aura un bénéfice marginal qui aidera uniquement certains patients choisis avec soin », a déclaré John Hardy, professeur en neuroscience au University College de Londres. « Nous aurons besoin de meilleurs médicaments à l'avenir. »

Pour la responsable scientifique de la Alzheimer Association, c'est justement ce vers quoi l'autorisation de la FDA va permettre de tendre : « L'histoire a montré qu'une autorisation d'un premier médicament d'une nouvelle catégorie stimulait le secteur, augmentait les investissements dans de nouveaux traitements et encourageait l'innovation », a déclaré Maria Carrillo, citée dans le communiqué de l'organisation. L'action de Biogen a bondi en Bourse lundi, montant de +38,34 % après la clôture de Wall Street. Elle avait temporairement été suspendue dans la matinée pour éviter une trop grande volatilité.

R. I.

CORONAVIRUS

La pandémie, «quatre fois plus grave» que la crise de 2008

SELON un récent rapport de l'Organisation internationale du travail (OIT), la crise sanitaire a plongé plus de 100 millions de travailleurs supplémentaires dans la pauvreté

Un véritable « cataclysme ». L'Organisation internationale du travail (OIT) a affirmé lundi que la pandémie de Covid-19 avait un impact quatre fois plus grave sur l'emploi que la crise financière de 2008.

À l'occasion de l'ouverture en ligne depuis Genève de la réunion annuelle des membres de l'organisme spécialisé de l'ONU, son directeur général Guy Ryder a déclaré que la pandémie de coronavirus avait eu un effet « dévastateur » sur l'économie. « L'expérience professionnelle de cette pandémie a été pour certains synonyme d'inconvénients, d'ennui, de stress et de frustration. Pour d'autres, elle a été synonyme de peur, de pauvreté et de survie », a-t-il dit.

Selon un récent rapport de l'OIT, la crise sanitaire qui fait rage depuis maintenant 17 mois a plongé plus de 100 millions de travailleurs supplémentaires dans la pauvreté. En cause, la chute des heures de travail et l'évaporation de bons emplois, note l'organisation.

Le document montre aussi que quelque 205 millions de personnes devraient être sans emploi en 2022, soit bien plus que les 187 millions de 2019. Et l'emploi ne devrait retrouver son niveau d'avant cette crise sanitaire qu'en 2023, selon le rapport. « Prise dans son ensemble, c'est une crise du monde du travail qui est quatre fois plus grave que celle déclenchée par la crise financière de 2008 », a souligné Guy Ryder

Le chef de l'OIT a également affirmé que la reprise économique serait inégale selon les pays au vu des tendances actuelles. Il a notamment pointé du doigt les inégalités dans la distribution des vaccins dans le monde et les différences nationales en matière de capacité budgétaire.

Guy Rider a également demandé des actions pour empêcher le « Covid long » – des symptômes très divers qui affectent pendant des mois parfois les gens qui ont été contaminés - « de prendre racine dans le monde du travail, en le rendant plus inégal, plus injuste, moins résilient, moins inclusif et finalement moins durable. »

Unique agence tripartite de l'ONU, l'OIT réunit des représentants des gouvernements, employeurs et travailleurs de 187 Etats Membres. Fondée en 1919, l'organisation avait dû ajourner sa session annuelle l'an dernier en raison de la pandémie. Cette année, la conférence a été divisée en deux parties. Du 7 au 19 juin, plus de 4.300 délégués se réunissent en ligne pour débattre de la reprise après le Covid. La réunion se poursuivra en novembre-décembre pour discuter notamment des inégalités et de l'apprentissage tout au long de la vie.

R. I.

COVID-19

La Chine se prépare à vacciner les enfants dès 3 ans

EN DÉCIDANT de vacciner les enfants dès l'âge de 3 ans, la Chine devrait être le premier pays au monde à faire une campagne de vaccination destinée aux jeunes enfants.

La Chine se prépare à vacciner les enfants dès l'âge de trois ans contre le coronavirus, a annoncé mardi 8 juin un laboratoire pharmaceutique, ce qui devrait faire du pays le premier du monde à distribuer des vaccins aux jeunes enfants.

Le géant asiatique, où le Covid-19 a fait son apparition fin 2019, a déjà administré près de 800 millions de doses, jusqu'à présent uniquement à des adultes âgés de 18 ans ou plus.

Pékin, qui a pratiquement éradiqué l'épidémie sur son sol depuis mai 2020, espère vacciner au moins 70 % de sa population d'ici la fin de l'année, soit environ un milliard d'habitants. Dans ce contexte, un porte-parole du laboratoire Sinovac, qui produit l'un des trois vaccins autorisés pour l'heure en Chine, a indiqué à l'AFP que son sérum Coronavac, qui nécessite deux doses, allait pouvoir être distribué aux mineurs.

Le porte-parole n'a pas précisé quand les premières doses pourraient être administrées aux enfants, le calendrier étant selon lui entre les mains du ministère de la Santé.

Le laboratoire a achevé ses essais cliniques auprès d'enfants et d'adolescents dont les résultats doivent être publiés dans la revue britannique The Lancet, a-t-il ajouté. Outre Sinovac, la Chine a pour l'heure approuvé l'administration chez l'adulte de vaccins produits par ses laboratoires Sinopharm (deux doses) et Cansino Biologics (une dose).

Ces laboratoires ont également engagé des essais cliniques chez les mineurs. Au total, une vingtaine de candidats vaccins chinois sont en phase d'essais cliniques, a indiqué dimanche un responsable du ministère de la Santé, Zheng Zhongwei.

Les produits de Sinovac et Sinopharm ont été approuvés pour utilisation chez l'adulte par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Ils sont l'un et l'autre utilisés dans plusieurs pays du monde. Ailleurs dans le monde, l'Union européenne, les États-Unis et le Royaume-Uni ont approuvé le recours au vaccin Pfizer/BioNTech chez les enfants à partir de 12 ans.

MALI

Qui est Choguel Kokalla Maïga, Premier ministre de la transition ?

Nommé ce 7 juin, cet homme politique originaire de Gao qui a été ministre sous Moussa Traoré, ATT et IBK doit former un gouvernement de la dernière chance.

Le nouveau Premier ministre de transition au Mali, Choguel Kokalla Maïga, est décrit comme un « animal politique » au parcours sinueux. Il vient d'être appelé par le nouveau président de la transition, le colonel Assimi Goïta, qu'il critiquait encore récemment à diriger le gouvernement d'un pays meurtri. Âgé de 63 ans, Choguel Kokalla Maïga a été nommé ce lundi par décret présidentiel par le colonel Assimi Goïta, lui-même investi chef de l'État quelques heures plus tôt, deux semaines après son deuxième coup d'État en neuf mois. Avec un groupe de colonels, Assimi Goïta a d'abord renversé le 18 août 2020 le président Ibrahim Boubacar Keïta, puis il a écarté le 24 mai le président et le Premier ministre de la transition censée ramener les civils au pouvoir début 2022.

Fort d'une carrière de plus de 30 ans, Choguel Kokalla Maïga est un « animal politique », une personnalité « clivante », mais aussi, « qu'on le veuille ou non, un stratège », estime le rédacteur en chef du site d'information malien Benbere, Bokar Sangaré. D'ancien supporteur du dictateur Moussa Traoré (1968-1991), à l'allié des militaires aujourd'hui, Choguel Kokalla Maïga aura aussi soutenu et été le ministre du président Keïta avant d'en devenir un détracteur virulent.

Après avoir étudié les télécommunications en Union soviétique dans les années 1970, il a occupé divers postes à la Société des télécommunications du Mali (Sotelma). Il débute en politique au sein de la formation de Moussa Traoré et, après le renversement du dictateur par un mouvement populaire en 1991, il se réclame à l'inverse d'une immense majorité de la classe politique d'aujourd'hui de son héritage.

Depuis 20 ans, Choguel Maïga a été de toutes les luttes de pouvoir, souvent à la marge : candidat aux présidentielles de 2002, 2013 et 2018, il ne recueille qu'entre 2 et 3 % des voix. Entre-temps, il a soutenu le président Amadou Toumani Touré (2002-2012), dont il a été ministre de l'Industrie. En 2013, il se rallie au second tour à Ibrahim Boubacar Keïta (« IBK »), dont il sera le ministre de la Communication de 2015 à 2016, avant de s'ancrer dans l'opposition. « Il n'a jamais digéré le fait



d'avoir été mis sur la touche par IBK », estime un diplomate africain.

Ces dernières années, Choguel Kokalla Maïga a aussi régulièrement critiqué l'accord de paix signé en 2015 entre l'ex-rébellion du Nord et le camp pro-Bamako, dont l'application reste très partielle. Le nouveau Premier ministre aura dans un laps de temps très court la délicate tâche de former une nouvelle équipe gouvernementale aussi consensuelle que possible, lui qui était plutôt versé ces dernières années dans les petites phrases assassines envers le pouvoir. Choguel Maïga doit sous travailler sur un programme précis avec le Conseil national de Transition (CNT), organe législatif de la Transition dont il réclamait, il y a encore peu la dissolution.

Le nouveau chef du gouvernement est une figure du Mouvement du 5-Juin/Rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP), coalition hétéroclite d'opposants politiques, de chefs religieux et de membres de la société civile, qui a orchestré en 2020 la contestation contre le président Keïta, parachevée par le putsch. Marginalisé par la junte et tenu à l'écart des organes de la transition pendant des mois, le M5-RFP, Choguel Maïga en tête, a alors dirigé ses flèches contre le colonel Goïta et son groupe d'officiers, véritables détenteurs du pouvoir.

En décembre, il qualifiait les institutions de la transition de « régime militaire déguisé ». Mais cinq mois plus tard, la proposition d'Assimi Goïta d'octroyer le poste de Premier ministre au M5-RFP lui est allée « droit au cœur », a-t-il confié après le second coup d'État, quitte à se démarquer du M5-RFP. Avant même d'accéder à ses nouvelles fonctions, il a cherché à rassurer les signataires de cet accord et les partenaires du Mali, affirmant que son pays respecterait ses engagements internationaux, tout en avertissant que « les invectives, les sanctions, les menaces ne feront que compliquer la situation ». Comme opposant, Choguel Kokalla Maïga appelait à un « changement total du système » et à une « refondation de l'État ». Il va enfin pouvoir « se mettre à l'ouvrage », mais il reste à voir s'il « aura les coudées franches » face aux militaires, estime le politologue Boubacar Haïdara. **R. I.**

SAHARA OCCIDENTAL

Le Pentagone dément effectuer des manœuvres militaires

LE PENTAGONE a démenti, une nouvelle fois, la tenue, sur les territoires sahraouis d'une partie des exercices militaires «African Lion 2021» dont le coup d'envoi a été donné aujourd'hui.

Selon un communiqué émanant du Pentagone, les manœuvres militaires African Lion 2021 organisées en partenariat avec le Maroc, auront lieu à la base aérienne de Kenitra au nord à Tan Tan et au complexe d'entraînement de Grier Labouihi, sur les territoires marocains.

Ce communiqué contredit les récentes déclarations du chef du gouvernement marocain Saad-Eddine El Othmani, qui a déclaré, il y a quelques jours, que l'exercice militaire aura lieu en partie dans le désert du Sahara occidental occupé.

Un premier démenti avait été apporté, mardi dernier, par le porte-parole du Commandement des Etats-Unis pour l'Afrique (Africom), le colonel Christopher Karns et la porte-parole du Commandement central de l'Africom, Bardha Azari, qui avaient tous deux précisé que les exercices se dérouleraient sur le territoire marocain.

Dans un message publié sur son Twitter, Saad-Eddine El Othmani avait avancé que les manœuvres militaires internationales allaient se dérouler en partie dans les territoires sahraouis occupés «consacrant», selon lui «la reconnaissance américaine de la souveraineté du Maroc sur le Sahara Occidental» occupé.

Le tweet de M. Othmani avait été supprimé dans la journée de mardi.Le Front Polisario a rapidement démenti l'annonce de Rabat, la qualifiant de «rumeur totalement fausse».

Lire aussi: Exercices d'Africom : le démenti de Washington, un coup de grâce pour le Maroc

«Il n'y aura pas de manœuvres conjointes au Sahara occidental dans le cadre des manœuvres +African Lion 2021+ auxquelles des forces américaines participeront», a déclaré le chef de la diplomatie sahraouie, Mohamed Salem Ould Salek.

«Elles vont se dérouler au sud du territoire marocain et à l'intérieur des frontières internationalement reconnues du Maroc», a-t-il assuré.

L'édition 2021 des manœuvres conjointes de l'Africom -annulées en 2020 pour cause de pandémie- réunit 7.000 soldats de neuf pays du 7 au 18 juin courant. **R. I.**

EXERCICES MILITAIRES DE L'OTAN DANS L'ARCTIQUE

Moscou voit une provocation

APRÈS avoir accusé la Russie de renforcer ses capacités militaires en Arctique de manière plus intensive encore qu'au temps de la guerre froide, l'Otan réalise des exercices militaires dans la région impliquant au moins 70 avions. Moscou dénonce le caractère «provocateur» de ces activités.

Se prononçant en Islande lors du Conseil de l'Arctique tenu fin mai, le secrétaire d'État américain Antony Blinken a semblé vouloir faire de l'Arctique un laboratoire pour une coopération ciblée sur des défis communs comme la lutte contre le réchauffement climatique. Deux semaines après, l'Otan a entamé le 7 juin l'un des plus grands exercices internationaux d'avions de combat, l'Arctic Challenge Exercise, qui se déroule tous les deux ans dans les environs et à la verticale du Cercle arctique. Réagissant à ces manœuvres, l'ambassade de Russie aux États-Unis a précisé que ces activités ne contribuaient pas à renforcer la confiance en Europe. «L'Arctic Challenge avec la participation de l'US Air Force en Europe (USAFE) est provocateur. [...] Il diffère des déclarations de Washington selon lesquelles il n'y a pas d'alternative à la tâche d'assurer le développement durable et pacifique de la région arctique», a déclaré la mission diplomatique dans un communiqué sur Twitter.

L'Arctic Challenge Exercise (ACE), organisé par les forces aériennes suédoises, finlandaises et norvégiennes, a vu le jour en 2013. Pour sa deuxième édition, les trois parties organisatrices avaient également invité d'autres pays partenaires. Cette année, du côté américain, de l'infanterie de marine composée de dix chasseurs multirôles F/A-18 Hornet, accompagnés d'avions ravitailleurs KC-130 et d'avions VMGR-452, y participe. Environ 250 marines seront également déployés en Finlande.

Dans un discours consacré au climat le 19 avril, le secrétaire d'État américain a accusé la Russie d'exploiter le changement climatique pour contrôler de nouveaux espaces en Arctique, région qui pourrait devenir un «nouveau théâtre de conflit»; une accusation rejetée par Moscou. La porte-parole de l'Otan, Oana Lungescu, a également accusé la Russie de renforcer ses capacités militaires dans la région de manière plus intensive encore qu'au temps de la guerre froide. «Nous voyons des critiques sur le fait que la Russie développe ses activités militaires dans l'Arctique, mais il est clair pour tout le monde depuis longtemps que ce sont nos terres, notre territoire. Nous répondons de la sécurité de notre littoral», a précisé Sergueï Lavrov.

«Les activités militaires» de la Russie dans l'Arctique sont «parfaitement légales et légitimes», a-t-il également plaidé lors du Conseil de l'Arctique tenu fin mai en Islande. Le ministre russe de la Défense Sergueï Choïgou avait précédemment indiqué que les États-Unis augmentaient la présence de leurs navires de guerre en Arctique. Selon lui, la concurrence entre les principales puissances mondiales dans la lutte pour l'accès aux ressources et aux communications de transport complique la situation dans la région. **R. I.**

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE TAEKWONDO : L'ALGÉRIE RATE SA PARTICIPATION

LA SÉLECTION algérienne de taekwondo, composée de quatre athlètes, a raté sa participation au Championnat d'Afrique, disputé les 5 et 6 juin à Dakar (Sénégal), finissant la compétition avec un bilan de zéro médaille. Chez les messieurs, où l'Algérie a engagé trois athlètes, à savoir Mohamed
Guerfi (-63 kg), Hani Tabib (-74 kg) et Islam Guetaya (-87 kg), le classement général a été dominé par l'Egypte avec 468 points (2 or, 4 argent), devant la Tunisie avec 377 points (3 or) et le Maroc avec 356 points (1 or, 3 argent, 3 bronze).Chez les dames, c'est le Maroc (2 or, 3 argent, 1 bronze) qui a pris la
première place devant la Côte d'Ivoire (2 or, 3 argent) et l'Egypte (1 or, 1 argent, 6 bronze). Plus de 800 taekwondoïstes représentant 54 pays ont pris part à ce Championnat d'Afrique qui s'est déroulé dans la Dakar Aréna. Prévue initialement les 22 et 23 mai, cette édition du rendez-vous continental a été décalée pour ne pas interférer avec les qualifications olympiques.

ARTS MARTIAUX :

Stage de préparation à l'examen de passage de grade pour 140 athlètes, dont 60 filles,

LE COMITÉ national de Qwan Ki Do, a organisé, du 3 au 5 juin 2021, au centre international des scouts de Sidi Fredj (Alger), le premier stage de préparation à l'examen de passage de grade de haut niveau, en présence de 140 athlètes. En collaboration avec la Fédération algérienne des arts martiaux (FAAM), le comité national de Qwan Ki Do, a organisé, pendant trois jours du 3 au 5 juin dernier au niveau du centre international des scouts de Sidi Fredj (Alger), un stage de préparation au passage de grade de haut niveau, à savoir : Ceinture noir, ceinture noire de la première au troisième dan.Le stage national est consacré aux différentes techniques en usage dans cette discipline. Ce regroupement, qui a vu la présence de 140 athlètes, dont 60 filles, venus de plusieurs wilayas du pays, devait servir de préparation à l'examen de passage de grade. C'est ainsi que le professeur Farid Mously (5e dan), qui a encadré l'opération, a axé son intervention sur le volet technique, et ce en vue de mettre en harmonie les différents styles.Ce regroupement, qui est en fait une sorte de test grandeur nature pour l'ensemble des athlètes participants, s'est déroulé dans une ambiance détendue et chaleureuse, ce qui a facilité le travail de l'encadreur. Cette première rencontre au niveau national pour l'année 2021, aura permis aux stagiaires de faire le point sur leurs capacités actuelles, sur les plans aussi bien technique que physique, afin de se présenter dans les meilleures dispositions à l'examen de passage de grade. Le Qwan Ki Do présente une grande richesse technique, on trouve dans le programme de cette méthode, les attaques de poing, de pied, les blocages, les projections, les techniques de préhension et de percussions communes à tous les arts martiaux.planetesports

JUDO / MONDIAUX 2021 (2e JOURNÉE) :

L'Algérien Waïl Ezzine éliminé au troisième tour

Le judoka algérien Waïl Ezzine a été éliminé lundi des Championnats du monde actuellement en cours dans la capitale hongroise Budapest, après sa défaite contre l'Azeri Orkhan Safarov, au troisième tour de la Poule «C», chez les messieurs de moins de 66 kilos.

L'Algérien avait commencé par dominer le Qatari Ayoub El Idrissi, puis le Monténégrin Yusuf Nurkovic , avant d'échouer au troisième tour contre l'Azeri. L'Algérie a engagé un total de sept athlètes dans cette compétition (quatre messieurs et trois dames) et dont Waïl Ezzine a été le premier à faire son entrée en lice.Mardi, ce sera au tour de Fethi Nourine de monter sur le tatami, dans la Poule «C» des moins de 73 kilos, où il débutera au premier tour face au Brésilien Edouardo Barbosa. De son côté, Belkadi Amina a été reversée dans la Poule «D» des moins de 63 kilos. Elle y fera son entrée en lice mercredi matin, contre l'Autrichienne Magdalena Krssakova. Le lendemain, jeudi, ce sera au tour d'Abderrahmane Benamadi d'effectuer ses débuts dans la compétition. Il a été reversé dans la poule «C» des moins de 90 kilos, où il affrontera au premier tour, le Sud-coréen Han Juyeop. De leur côté, Kaouthar Ouallal et Mustapha Yasser Bouamar concourront tous les deux dans la journée de vendredi, respectivement dans la poule «B» des dames de moins de 78 kilos et la poule «B» des messieurs de moins de 100 kilos. Ouallal sera opposée à la Néerlandaise Guusje Steenuis, alors que Bouamar est appelé à défier le Bulgare Daniel Dichev. Samedi, ce sera au tour du septième et dernier représentant algérien de faire son entrée en lice dans cette compétition. Il s'agit de Sonia Asselah, qui a été exemptée du premier tour dans la poule «C» des dames de plus de 78 kilos. Elle débutera donc directement au deuxième tour, contre la gagnante du match mettant aux prises la Bosnienne Borjana Marjanac et la Hongroise Mercedesz Szigetvari. Ces Championnats du monde entamés dimanche se clôtureront le 13 juin courant, par les épreuves du «par équipes». Au total 665 judokas (387 messieurs et 278 dames), représentant 118 pays, prennent part à cette compétition, considérée comme la dernière étape qualificative au Jeux olympiques de Tokyo.Avec un total de 18 judokas engagés pour chacun d'entre eux, certains pays comme le Brésil, les Etats Unis, le Japon, la Russie et la Mongolie sont considérés comme les mieux représentés, alors que certaines nations, comme le Burkina Faso et Bahreïn n'ont engagé qu'un seul athlète.



TENNIS/COUPE BILLIE JEAN KING :

L'Algérie avec quatre joueuses en Lituanie

QUATRE JOUEUSES représenteront l'équipe algérienne féminine «seniors» de tennis lors de la Coupe Billie Jean King (ex Fed Cup), groupe 3 zone Europe-Afrique, programmée à Vilnius (Lituanie), du 15 au 19 Juin 2021, a appris l'APS auprès de la Fédération algérienne de tennis (FAT).''Les couleurs algérienne seront défendues par Ines Ibbou, Lynda Benkaddour, Yassmine Boudjadi et Ines Bekrar, alors que Abdelwakil Keciba fera office de capitaine d'équipe'', a précisé l'instance fédérale. Outre l'Algérie, vingt-deux (22) autres nations prendront part à ce rendez-vous, à savoir : Lituanie (pays hôte), Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Chypre, Ghana, Islande, Irlande, Kenya, Kosovo, Malte, Monténégro, Namibie, Nigéria, Macédoine du Nord, Norvège, Rwanda, Afrique du Sud, Ouganda et Zimbabwe. Selon le règlement de la compétition, les pays participants seront repartis en cinq (05) poules de quatre (04) équipes et une (01) poule de trois (03) nations. Les vainqueurs de chaque poule joueront directement le play-off pour déterminer les deux nations qui accéderont au groupe 2, zone Europe - Afrique en 2022.''Le stage de préparation qui devait se dérouler initialement du 9 au 11 juin à l'hôtel Sheraton (Alger), en présence des quatre athlètes, se tiendra finalement avec un seul nom, en l'occurrence Yasmine Boudjadi, à cause du confinement de cinq jours. Ines Ibbou se trouve à Doha (Qatar), tandis que Lynda Benkaddour et Ines Bekrar sont en Tunisie'', a expliqué la FAT. La Coupe Billie Jean King, appelée Coupe de la Fédération jusqu'en 1994, puis Fed Cup jusqu'en septembre 2020, est un tournoi mondial de tennis féminin disputé par des équipes nationales, considéré comme l'équivalent de la Coupe Davis chez les Messieurs.

TENNIS/CLASSEMENT ITF JUNIORS : UN BOND DE 37 PLACES POUR L'ALGÉRIENNE BEKRAR, DÉSORMAIS 98e

L'Algérienne Ines Bekrar a gagné 37 places dans le nouveau classement mondial de la catégorie « juniors», dévoilé lundi par la Fédération internationale de tennis (ITF), sur son site internet, occupant ainsi le 98e rang . Une belle ascension que Bekrar doit à son parcours ''honorable'' dans le tournoi international ITF juniors J2, clôturé Dimanche à Hamammet (Tunisie), où elle avait atteint la finale avant de perdre face à la tête de série N.2, la Suissesse Celine Naef, 6-2, 6-0. L'Algérienne, championne d'Afrique juniors en titre, avait entamé la compétition avec un succès au premier tour devant la tunisienne Hiba Heni (6-2, 5-7, 6-4), la danoise Emma Kamper Malmkjaer (6-3, 6-1) au second tour, la portugaise Maria Santos sur le score 6-0, 2-0 AB aux quarts, puis l'allemande Ella Seidel sur le score 6-3, 6-2, en demi-finale. Pour rappel, Bekrar est sélectionnée avec l'équipe algérienne féminine «seniors» de tennis pour prendre part à la Coupe Billie Jean King (ex Fed Cup), groupe 3 zone Europe-Afrique, programmée à Vilnius (Lituanie), du 15 au 19 Juin 2021.

Rugby / CAN-2022 (phase de poules) : L'Algérie débutera face au Ghana

LA SÉLECTION algérienne de Rugby, versée dans la poule C de la Coupe d'Afrique des nations 2022 (CAN-2022), débutera sa campagne continentale à Kampala face au Ghana (14 juillet) avant d'affronter l'Ouganda (18 juillet), a annoncé Rugby Afrique.Pour décrocher une qualification à la phase finale de la CAN-2022 (Top 8), l'Algérie devra occuper l'une des deux premières places de la poule C, dont les rencontres se dérouleront du 10 au 18 juillet à Kampala (Ouganda). Les matchs des trois autres poules (A, B, D) se dispuperont à partir du 3 juillet, respectivement, à Windhoek (Namibie), Nairobi (Kenya) et Tunis (Tunisie). Sixième au classement continental, le XV d'Algérie vise une qualification au Mondial-2023 par le biais de la Coupe d'Afrique des nations 2022 (CAN-2022) qu'il doit remporter pour accéder au tournoi de qualification au Mondial qui se déroulera en France, où il évoluerait dans le groupe A aux côtés du pays organisateur, de la Nouvelle-Zélande, de l'Italie et du représentant du continent américain.
Programme des rencontres de la poule C de la CAN-2021, prévues du 10 au 18 juillet à Kampala :
10 juillet : Ouganda - Ghana
14 juillet : Ghana - Algérie

FOOT/ LIGUE 1 PROFESSIONNELLE :

Le président de la FAF laisse planer le doute sur l'avenir du championnat

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Amara Charaf-Eddine, a laissé planer le doute sur le sort du championnat de Ligue 1, non sans évoquer la possibilité d'interrompre la compétition avant terme pour pouvoir communiquer à la Confédération africaine (CAF) les représentants algériens dans les compétitions interclubs 2021-2022, avant la date limite fixée au 30 juin. «Lors de la dernière réunion du Bureau fédéral, nous avons abordé plusieurs possibilités. La CAF a fixé au 30 juin, la date limite pour lui communiquer les clubs devant prendre part aux compétitions interclubs. Si nous seront obligés de dévoiler à la CAF les noms de clubs avant le 30 juin, nous le ferons mais sous réserve. Parmi les probabilités est l'arrêt du championnat, ou l'option d'envoyer les noms des clubs avant cet arrêt, mais à aucun moment nous n'avons décidé de quoi que ce soit», a indiqué le président de l'instance fédérale. Amara Charaf-Eddine s'exprimait aux médias, à l'issue du match amical de l'équipe nationale, livré dimanche soir contre son homologue malienne (1-0), au stade Mustapha-Tchaker de Blida. «C'est prématuré de parler de l'arrêt ou même la poursuite du championnat cette saison. Pour le moment, la compétition suit son cours le plus normalement du monde. S'il y aura des décisions, ce sera fait dans un cadre réglementaire, selon les statuts de la FAF et les règlements en vigueur de la discipline. Nous ne pourrons pas prendre seuls la décision d'arrêter le championnat, cela doit se faire en concertation avec les clubs et le Bureau fédéral», a-t-il conclu. Dans un communiqué, publié le 2 juin sur son site officiel, la FAF a apporté «un démenti formel contre toutes les rumeurs faisant part de l'arrêt du championnat de la Ligue 1 professionnelle de la saison 2020/2021 le 30 juin prochain». «La question de la saison 2020-2021 a été certes débattue lors de la dernière réunion du bureau fédéral du 31 mai, où plusieurs solutions ont été proposées afin d'être en harmonie avec le calendrier international ainsi qu'avec les échéances de nos sélections nationales (A et des joueurs locaux), mais aucune décision n'a été prise à ce propos», a-t-elle conclu. Au terme de la 24e journée du championnat, l'ES Sétif occupe la tête du classement avec 50 points, devant la JS Saoura (46 points) et le MC Oran (44 points).



SÉLECTION ALGÉRIENNE A' :

Le sélectionneur Madjid Boughera convoque 23 joueurs pour le premier stage

LE SÉLECTIONNEUR de l'équipe nationale d'Algérie des locaux (A'), Madjid Bougherra, a convoqué 23 joueurs issus des clubs évoluant dans le championnat de Ligue 1 pour le 1er stage qui aura lieu du 13 au 17 juin au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en prévision des prochaines échéances. La liste dévoilée lundi par la Fédération algérienne de football sur son site officiel est dominée par les joueurs de l'ES Sétif avec six éléments, devant le CR Belouizdad (5) et le Paradou AC (4). Elle est marquée aussi par l'absence de joueurs de la JS Kabylie, laissés à la disposition de leur club en raison des engagements de ce dernier en Coupe de la Confédération. Ce stage sera ponctué par une rencontre amicale contre le Burundi le mercredi 16 juin (20h45) au nouveau stade Olympique d'Oran. Le départ pour la ville d'Oran est prévu la veille du match dans la matinée avec la programmation d'une séance d'entraînement à 18h30 sur la pelouse du nouveau stade de la ville d'El Bahia. Pour rappel, ce premier regroupement des joueurs locaux s'inscrit dans le cadre de la préparation de la sélection nationale en prévision de la Coupe arabe des nations de la FIFA Qatar-2021 qui aura lieu du 30 novembre au 18 décembre prochains.
L'Algérie évoluera dans le groupe D avec l'Egypte et les vainqueurs des matchs : Liban-Djibouti et Libye-Soudan. Le tournoi sera disputé en deux étapes avec une compétition préliminaire qui concernera quatorze équipes les moins bien classées sous la forme de sept matchs simples à éliminatoire directe, puis une compétition finale se déroulant sous forme d'une phase de groupes, suivie de quarts de finale, demi-finales et finale.

LISTE DES 23 JOUEURS :
Gardiens de buts : Toufik Moussaoui (CR Belouizdad), Abderrahmane Medjadel (O. Médéa)
Défenseurs : Youcef Laouafi (ES Sétif), Hamza Mouali (Paradou AC), Aymen Bougerra (PAC), Abdelhak Debbari (ESS), Chouaib Keddad (CRB), Mouad Haddad (MC Alger), Boualem Mesmoudi (MC Oran), Zineddine Belaid (USM Alger)
Milieux de terrain : Amir Sayoud (CRB), Imad-Eddine Merizegue (CRB), Adem Zorgane (PAC), Abdelhak Kadri (PAC), Ahmed Kendoussi (ESS), Billel Benhamouda (USMA), Mohamed Belkheir (CRB)
Attaquants : Hossam-Eddine Ghacha (ESS), Mohamed Amine Amoura (ESS), Billel Messaoudi (JS Saoura), Mohamed Bachir Belloumi (MCO), Ismail Belkacemi (USMA), Abderrahim Deghmoum (ESS).

MC Oran : L'entraîneur Madoui renonce à son départ

L'entraineur Kheïreddine Madoui poursuivra finalement sa mission à la tête de la barre technique du MC Oran au lendemain de l'annonce par la direction de ce club de la résiliation à l'amiable de son contrat. Madoui, qui a rencontré lundi le président Tayeb Mahiaoui, est revenu à de meilleurs sentiments, et les deux hommes «ont fini par se réconcilier», a indiqué à l'APS, Rafik Cherrak, le chargé de communication de la formation oranaise pensionnaire de la Ligue 1 de football. La direction du MCO avait annoncé la veille, sur sa page facebook officielle, le départ de l'ancien coach de l'ES Sétif. Le président Mahiaoui a justifié cette décision par «l'échec du jeune coach à qualifier son équipe pour les demi-finales de la coupe de la Ligue après son élimination à domicile contre le WA Tlemcen, en sus de pas moins de cinq contre-performances à domicile aussi en championnat». Ayant succédé au Français, Bernard Casoni, en novembre dernier, Madoui a dirigé le MCO en 14 matchs, toutes compétitions confondues, durant lesquels il n'a concédé aucune défaite. Après 24 journées de championnat, la formation phare d'El Bahia occupe la troisième place au classement avec 44 points accusant un retard de six unités sur le leader l'ESS, et ce, avant 14 journées de la fin de la compétition.

ZINEDINE FERHAT PRESSENTI EN TURQUIE

AUTEUR d'une saison aboutie avec le Nîmes Olympique, Zinedine Ferhat n'a cependant pas réussi à empêcher la relégation des siens. Il fait ainsi l'objet de nombreuses convoitises pour le prochain mercato estival.6 buts et 10 passes décisives. Les statistiques de Zinedine Ferhat, en cette saison 2020-2021 de Ligue 1 Uber Eats, parlent clairement en sa faveur et lui ont permis de retrouver la sélection. Pour autant, et parce que Nîmes évoluera en Ligue 2 BKT la saison prochaine, Ferhat est désormais clairement sur le départ. Il pourrait se diriger vers la Super Lig puisque, d'après la presse turque, les dirigeants de Trabzonspor et de Fenerbahçe auraient noué des contacts avec l'ex joueur de l'USM Alger. Pour rappel, si Fenerbahçe, 3ème au dernier classement général, disputera les barrages qualificatifs pour la Ligue Europa, Trabzonspor a terminé 4ème et devra disputer des tours de barrages pour accéder à la Conférence Ligue.

LA TUNISIE PRIVÉE DE DEUX JOUEURS CLÉS FACE À L'ALGÉRIE

LE SÉLECTIONNEUR de la Tunisie, Mondher Keabier, ne pourra pas compter sur son groupe au complet lors du match amical face à l'Algérie, prévu vendredi à Radés. En effet, les Aigles de Carthage seront privés de deux éléments importants à l'occasion de ce derby maghrébin, à savoir le milieu défensif du Zamalek, Ferjani Sassi et l'attaquant d'Al-Arabi SC, Youssef Msakni et ce, pour cause de blessure. La Fédération tunisienne de football (FTF), a annoncé ce lundi que les deux joueurs qui s'étaient plaints de douleurs samedi lors de la rencontre amicale contre la RD Congo (1-0), sont d'ores et déjà forfaits pour les deux joutes amicales face à l'Algérie et le Mali (16 juin).

EN : RIYAD MAHREZ 7ÈME JOUEUR À ATTEINDRE 20 BUTS

AVEC SON BUT avant hier soir contre le Mali, Riyad Mahrez est devenu seulement le septième joueur dans l'histoire de l'équipe nationale algérienne à marquer 20 buts en sélection. Mahrez devient également le troisième joueur en activité à atteindre ce cap après le duo d' Islam Slimani (32 buts) et Hillal Soudani (23 buts). Mahrez a désormais inscrit un but dans chacune de ses 5 derniers rencontres avec les Verts et 7 buts dans ses 8 derniers matchs. Il rejoint un groupe très fermé avec au moins 20 buts sous le maillot Vert, avec Abdelhafid Tasfaout, Islam Slimani, Rabah Madjer, Lakhdar Belloumi, Djamel Menad et El Arbi Hillal Soudani.

BENTALEB COURTISÉ PAR PLUSIEURS CLUBS

LIBRE de tout contrat, sous le feu des critiques de ses anciens dirigeants de Schalke 04, Nabil Bentaleb reste néanmoins une cible de choix pour de nombreux clubs européens qui pourraient tenter de l'enrôler dans les semaines à venir. En effet, d'après Footmercato, le milieu de terrain international algérien (35 sélections, 5 buts) serait sur les tablettes de plusieurs clubs européens. Ainsi, deux formations de Premier League anglaise seraient à l'affût, accompagnés notamment de trois équipes turques et d'un club italien. Certains bruits font, enfin, état d'intérêts en provenance du Qatar.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:18	12:29	16:20	19:52	21:32
CONSTANTINE	03:26	12:33	16:24	19:55	21:33
ALGER	03:38	12:48	16:39	20:10	21:50
OUARGLA	03:53	12:39	16:19	19:48	21:17
CHLEF	03:48	12:54	16:45	20:16	21:53
MOSTAGANEM	03:54	12:59	16:49	20:20	21:57
ORAN	03:59	13:02	16:51	20:22	21:59

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7013 – MERCREDI 9 JUIN 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	29°	18°
Oran	29°	16°
Constantine	29*°	12°
Ouargla	38°	27°

SAISON ESTIVALE À BEJAÏA

Début d'une campagne de prévention contre les incendies

Une campagne de sensibilisation et de prévention sur les risques et dangers des feux de forêts a été menée ces derniers jours depuis la daïra d'Adekar. Cette initiative a été placée sous le signe «Ne jouez pas avec le feu».



Un slogan choisi symboliquement afin de marquer les esprits et tenter de réduire les risques pouvant conduire à l'irréparable. La rencontre a vu la participation des représentants des communes d'Adekar et Taourirt Ighil, la Gendarmerie Nationale, la police, la direction des forêts et l'association des chasseurs d'Adekar.

Cette campagne de prévention et de sensibilisation contre les feux de forêts est rendue impérative vue le nombre d'incendies enregistrés l'an dernier et chaque année ainsi que les pertes subies par la faune et la flore de la wilaya de Béjaïa, la menace permanente pesant sur la biodiversité et le patrimoine forestier de la wilaya de Béjaïa en générale.

L'année dernière, plusieurs centaines hectares de végétation ont brûlé à Béjaïa. Il s'agit de parler, à travers cette initiative, d'une même voix et conjuguer les efforts et les moyens disponibles afin de sensibiliser les gens à adopter le bon comportement pouvant permettre d'éviter des catastrophes naturelles et humaines. Il faut noter que «l'ensemble du territoire de la wilaya de Béjaïa est concerné par cette campagne», a indiqué la cellule de communication de la wilaya. Et d'ajouter : «Son objectif est la diffusion des comportements à adopter, tant pour veiller à ne pas être la cause d'un départ de feu que pour s'en protéger.»

Le citoyen est prié à ne pas jeter les mégots de cigarette sans s'assurer de les avoir éteints, d'éviter d'allumer, d'éloigner les barbecues des maisons et des lieux sensibles, ne pas stocker des combustibles trop près des habitations, éloigner les outils pouvant provoquer ou être source d'étincelles et éviter de les manipuler près d'espaces naturels. «Ces gestes en apparence anodins peuvent provoquer des départs de feux de végétation, en forêt ou près de zones naturelles», estime-t-on.

Selon les organisateurs, «neuf feux de forêt sur dix sont d'origine humaine et un sur deux est la conséquence d'une imprudence». Notons que la CRMA a organisé aussi une rencontre avant-hier à El-Kseur au profit des agriculteurs et céréaliers. Elle a réuni les agriculteurs et les propriétaires des moissonneuses batteuses. Il s'agissait de les sensibiliser afin d'éviter les feux pouvant détruire les cultures, leur faire subir des pertes et pouvant provoquer des dommages considérables, surtout d'anticiper certaines actions à ce propos.

N. Bensalem

TIZI-OUZOU

La police à pied d'œuvre pour préserver l'environnement

LA POLICE d'urbanisme et de protection de l'environnement de la sûreté de Wilaya de Tizi-Ouzou, intensifie ses contrôles sur le terrain, notamment durant cette période de fortes températures, afin de préserver la santé publique, en veillant sur la préservation de l'environnement, a-t-on appris, mardi, auprès de cette Institution sécuritaire.

Selon la chargée de communication de la sûreté de wilaya, la commissaire principale de police, Djamila Temmar, la brigade de la police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement multiplie les sorties sur le terrain pour s'assurer du respect des règles régissant l'urbanisme et des lois portant protection de l'environnement afin d'assurer aux citoyens, un cadre de vie sain.

Cette Brigade avait déjà renforcé ses actions sur le terrain depuis l'apparition de la pandémie de la Covid-19, a observé cette même responsable, qui a souligné que l'action pédagogique de sensibilisation sur les risques induits par le non-respect de la réglementation en matière d'urbanisme et de protection de l'environnement, aussi bien sur la santé publique qu'en terme de poursuites judiciaires encouru par le contrevenants, ont été aussi intensifiées. Au titre des activités de contrôle, la police d'urbanisme et de protection de l'environnement a traité durant la période allant du 1er janvier au 31 mai dernier un total de 52 affaires dont 22 liées aux infractions aux règles d'urbanisme, 7 dans le cadre de la protection de l'environnement et 23 liées à l'hygiène et santé publique, a-t-on appris de même source.

La commissaire principale de police a expliqué que sur les 7 affaires liées au non respect de la législation relative à la protection de l'environnement, six sont relatives au jet et à l'abandon anarchique des ordures ménagères et au refus d'utilisation du système de gestion des déchets mis en place par les institutions compétentes. Une affaire porte sur le dépôt de déchets spéciaux ou dangereux avec ceux ménagers.

La même brigade a également traité durant la même période, 8 affaires liées au non respect, par des commerçants, des normes d'hygiène et de santé publique, 2 cas d'abattage clandestin et quatre autres d'entreposage et diversement, sur la voie publique, d'eaux usées, de déchets et autres matériaux, qui génèrent des émanations de mauvaises odeurs et causant des désagréments aux citoyens.

La brigade de la police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement a traité en outre, 8 affaires d'obstruction de la voie et espace publics par l'entreposage de matériaux (carcasses de véhicules, matériaux de construction et autres objets) qui bloquent la circulation ou la rendent difficile et un cas d'exploitations des produits forestiers et leur transport sans autorisation. Certains des contrevenants impliqués dans ces infractions ont été mis en demeure, d'autres présentés au Parquet et des rapports concernant les autres infractions ont été transmis aux autorités compétentes, a souligné la commissaire principale Temmar. Elle a précisé que pour préserver la santé publique et garantir un cadre de vie sain aux citoyens, le travail de contrôle et de sensibilisation sera encore renforcé durant la saison estivale.

S. T.

PÉTROLE

Le Brent à plus de 71 dollars

LES COURS du pétrole évoluaient en baisse mardi après avoir atteint des nouveaux sommets la veille, le recul des importations chinoises de brut pesant davantage que les difficultés rencontrées dans les négociations sur le nucléaire iranien.Mardi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 71,13 dollars à Londres, en baisse de 0,50% par rapport à la clôture de lundi. A New York, le baril de WTI pour le mois de juillet perdait 0,45% à 68,92 dollars. La veille en séance asiatique, le WTI a atteint 70,00 dollars le baril pour la première fois depuis octobre 2018, quand le Brent a culminé à 72,27 dollars, au plus haut depuis mai 2019. Certains investisseurs «s'inquiètent d'une possible fragilité de la reprise mondiale de la demande de pétrole brut au lendemain de données indiquant que les importations de pétrole en Chine ont diminué en mai», explique Avtar Sandu, analyste. Selon les données des douanes chinoises, les importations de pétrole ont augmenté en yuans investis mais le volume de brut importé a en effet fortement reculé en millions de barils, selon les calculs de l'agence Bloomberg.

«Cela suggère que les raffineurs chinois sont réticents à importer aux prix actuels et préfèrent plutôt réduire les stocks», ont relevé les analystes, Warren Patterson et Wenyu Yao, qui préfèrent cependant «attendre les données sur la production industrielle dans le pays plus tard dans le mois» pour se faire une idée plus précise. Du côté de l'offre, la politique prudente d'augmentation de la production des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de leurs alliés de l'Opep+, réaffirmée lors du précédent sommet mardi dernier, est également favorable aux prix de l'or noir. Les difficultés rencontrées dans les négociations avec Téhéran sur le nucléaire iranien, qui éloignent d'autant la possible levée de l'embargo sur son industrie pétrolière, confortait aussi l'idée d'une offre contenue à court terme.

Les Etats-Unis ont affirmé lundi, par la voix du secrétaire d'Etat américain Antony Blinken lors d'une audition parlementaire à Washington, ne toujours pas savoir si Téhéran veut vraiment revenir au respect de ses engagements.

M. B.

COMITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIF ALGÉRIEN

Hammad réélu à la présidence

LE PRÉSIDENT sortant du Comité olympique et sportif algérien (COA), Abderrahmane Hammad, a été réélu mardi à la tête de l'instance pour le mandat 2021-2024, lors de l'assemblée générale élective qui se tient à Alger.Le médaillé de bronze aux Jeux Olympiques de Sydney-2000 au saut en hauteur a récolté 105 voix contre 48 pour son concurrent et président de la Fédération algérienne de natation, Mohamed-Hakim Boughadou. Sur les 93 membres de l'assemblée générale du COA, 79 sont présents à cette session élective qui se poursuit toujours pour constituer le bureau exécutif du prochain mandat olympique.

R. S.